

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

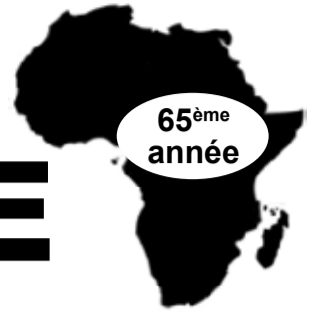
145.000 FCF

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3711 du Mardi 25 Juillet 2017 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

XI^e assemblée plénière de l'Acerac à Yaoundé (Cameroun)

Les évêques appellent à un meilleur vivre ensemble dans leurs différents pays

Les archevêques et évêques de l'Acerac en procession. (P.9)



Congo - F.m.i

La conclusion des négociations pourrait intervenir le 3 septembre à Washington

(P.3)

Elections législatives scrutin du 16 juillet 2017

Les résultats tels que publiés par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation

(P.7)

Commentaire

A côté de l'hégémonisme du P.c.t, qui sera le leader de l'opposition parlementaire?



Pierre Ngolo



Pascal Tsaty Mabiala



Guy Brice Parfait Kolelas. (P.3)

HILARY HOTEL

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

EquaFlight

" Voyagez autrement "

06 945 70 04 (PNR)
06 481 81 74 (BZV)

www.equafight.com *Bénédicte, hôtesse Equafight.

ANNONCE

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

DIRECTION GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE Programmation des navires au Port Autonome de Pointe-Noire

NAVIRES ATTENDUS

Date et heure d'arrivée	Nombre de jours Attente sur Rade	Navire	Consignataire	Longueur du Navire
19/07/17 06:00	5,4	FALKENBERG	MAERSK	117 m
20/07/17 20:55	3,8	MCP LINZ	MAERSK	117 m
23/07/17 04:00	1,5	SEAMAX STAMFORD	MAERSK	248 m
24/07/17 07:24	0,3	HS ROSSINI	CMA	115 m
24/07/17 18:00	0,0	GINA	CMA	123 m
25/07/17 06:00	0,0	MCP ROTTERDAM	MAERSK	117 m
25/07/17 08:00	0,0	UAL AFRICA	UAL	119 m
26/07/17 07:00	0,0	CMA CGM QUARTZ	CMA	259 m
26/07/17 08:00	0,0	WIELAND	MAERSK	255 m
26/07/17 13:00	0,0	ANO KATO	CMA	131 m
27/07/17 15:00	0,0	GERHARD SCHULTE	Hamburg Sud	231 m
28/07/17 08:00	0,0	GRANDE FRANCIA	Grimaldi	214 m
28/07/17 08:00	0,0	SEASPAN LEBU	CMA	261 m
28/07/17 12:00	0,0	CMA CGM JASPER	CMA	259 m
28/07/17 18:00	0,0	HANSA ASIA	NDAL	240 m
29/07/17 15:00	0,0	ROSSINI	MAERSK	207 m
30/07/17 06:00	0,0	FRANCOISE GILOT	CMA	161 m
31/07/17 06:00	0,0	BERMUDA	CMA	259 m
31/07/17 08:00	0,0	MCP VILLACH	NDAL	117 m
04/08/17 06:00	0,0	HANSA EUROPE	NDAL	240 m
06/08/17 06:00	0,0	POLONIA	CMA	220 m
06/08/17 08:00	0,0	GOTEBORG	NDAL	117 m
07/08/17 11:00	0,0	HARRIER HUNTER	CMA	262 m
24/08/17 22:00	0,0	MCP ADAMAS	MAERSK	117 m

SITUATION QUAIS

Navire	QUAI G4	QUAI G3/G2	QUAI D3	QUAI D2
	FRISIA KIEL	SEAMAX STAMFORD	KOTA DAHLIA	MCP GRAZ
N° d'Escale OSC@R	170989FRISKIE1709	171114SEAMFOR1705	171035KOTDAHL339	171083MCPGRA91208
lundi 24-juil.-17	Accosté le 24/07 AM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 4/7 11 PM 250 MVTS	Accoste le 24/7 5 PM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 25/07 AM 347 MVTS	Accosté le 22/7 11 PM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 24/7 7 PM 50 MVTS	Accosté le 23/7 9 AM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 24/7 7 PM 53 MVTS
Navire	HS ROSSINI		MCP LINZ	
N° d'Escale OSC@R	171028HSROSI1984K		171059MCPLINZ1731	
mardi 25-juil.-17	Accoste le 25/7 12 AM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 26/7 8 PM 594 MVTS		Accoste le 24/07 PM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 25/07 PM 341 MVTS	
Navire	WIELAND	MA CGM QUARTZ		
N° d'Escale OSC@R	170990WIELAND1702	170992CCQUART214W		
mercredi 26-juil.-17	Accoste le 26/7 AM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 27/07 PM 300 MVTS	Accoste le 26/07 AM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 27/07 PM 509 MVTS		

Pour tous contacts: e-mail: marmarcongo@yahoo.fr

Congo - F.m.i

La conclusion des négociations pourrait intervenir le 3 septembre à Washington

Lors du forum intitulé «Justice et banque dans la Cemac», tenu à Ndjamena, au Tchad, le 19 juillet 2017, Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), a annoncé, au cours d'une conférence de presse en marge de ce forum, que le 3 septembre 2017 pourrait être la date de la conclusion du programme entre le F.m.i (Fonds monétaire international) et le Congo.

À la vue de l'évolution de la situation économique, il y a déjà quatre pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale qui sont en programme avec le F.m.i: Cameroun, Gabon, Centrafrique et Tchad. La Guinée Equatoriale est en cours de négociation avec le F.m.i dont une mission est déjà en place. Pour le Congo, les pourparlers avec le F.m.i sont retardés, à cause des échéances électorales en cours, avait confié Calixte Ganongo, ministre congolais des finances, du budget et du portefeuille public.

Une mission du F.m.i avait déjà procédé, le 20 février et le 8 mars 2017, à l'évaluation de la situation économique et financière du pays en 2016 et fait le bilan des perspectives pour 2017. Dans ses conclusions préliminaires, la mission a souligné qu'une série de données ne lui avaient pas été fournies. Elle avait, en effet, regretté «la non mise à disposition de certaines informations cruciales portant sur les transactions financières de l'Etat liées au pétrole». A plusieurs reprises, elle avait demandé, en vain, la situation du compte du gouvernement en Chine, qui reçoit une partie des recettes de la vente du pétrole en Chine et

finance l'exécution des grands projets réalisés au Congo. Elle a aussi demandé, sans réponse positive, le bilan financier de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), qui traînerait une dette importante à l'égard de ses partenaires traders, les sociétés Glencore et Trafigura. Sans doute, en se rendant à Washington, Calixte Ganongo prendra soin d'éclairer la lanterne du F.m.i sur la dette contractée à travers la S.n.p.c. D'après le gouverneur de la B.e.a.c, le ministre des finances du Congo devrait se rendre, sous peu, à Washington, aux Etats-Unis d'Amérique, pour finaliser les discussions avec le F.m.i. Cela montre que tous les pays de la Cemac doivent être en programme avec le F.m.i, selon l'approche régionale, tout en sachant que les pourparlers avec le F.m.i se mènent de façon individuelle. Il faut préciser que les programmes de réformes souhaités par la communauté remontent du sommet de la Cemac tenu à Yaoundé, au Cameroun, en décembre 2016. Les conclusions issues de cette rencontre des Chefs d'Etat de la sous-région d'Afrique centrale avec les institutions de Bretton Woods ne laissent aucune place à l'ambiguïté sur les démarches



Abbas Mahamat Tolli pendant son interview.

que les Etats de la Cemac doivent entreprendre concernant les finances publiques et la consolidation du volet de la coopération internationale, mais aussi de la stabilité financière et des besoins extérieurs. Récemment, le Congo a reçu une mission d'inspection du F.m.i. A travers cette mission, l'institution de Bretton Woods a mené une enquête et entamera, très bientôt, les discussions avec l'Etat congolais pour le lancement d'un programme de financement. Dans le cadre de ce programme, le Fmi prévoit un appui financier pour ce pays qui traverse, depuis près de deux ans, tout comme la Guinée Equatoriale, une crise importante économique et financière. Du 20 février au 8 mars dernier, une équipe du fonds a séjourné dans le pays où elle a tâté la situation de l'économie nationale. Le constat issu de cette mission serait, selon le Fmi, sans appel. La baisse des prix internationaux du pétrole fait subir des difficultés considérables à l'économie du Congo, qui s'est

fortement contractée en 2016. Selon le F.m.i, les impératifs pour le gouvernement congolais sont, désormais, la nécessité d'un ajustement budgétaire, en vue de renforcer la confiance des investisseurs, la contenance de la dette publique à des niveaux durables, ainsi que la stimulation de la croissance. Pour le F.m.i, l'importance du secteur pétrolier rend la Cemac vulnérable à la volatilité des cours du pétrole. C'est ainsi qu'on assiste à une forte détérioration du solde budgétaire globale régional. La conséquence a entraîné la forte baisse des réserves de change. Les développements exigent un ajustement rapide des politiques économiques, afin de rétablir les équilibres macroéconomiques. Toutefois, le F.m.i est prêt à soutenir davantage les Etats de la Cemac dans leurs efforts de redressement économique.

Philippe BANZ

Coup d'oeil en biais

De nouveau, une grève à l'Université Marien Nguabi?

Une grève pourrait être déclenchée, à partir du 1^{er} septembre 2017, à l'Université Marien Nguabi. Dans un communiqué publié à Brazzaville, le collège intersyndical de cette institution universitaire publique fustige les pouvoirs publics et donne au gouvernement un délai pour trouver une solution aux préoccupations des travailleurs. Voici un extrait dudit communiqué, à l'issue de la réunion tenue le vendredi 21 juillet, à la Faculté des lettres et des sciences humaines: «Le collège intersyndical de l'Université Marien Nguabi, qui s'est réuni, le 21 juillet 2017, à Bayardelle, exige le paiement intégral des salaires des mois de juin, juillet et août 2017, l'apurement des heures complémentaires de surveillance et d'encadrement des thèses de mémoire, le décaissement de la subvention de fonctionnement des premier, deuxième et troisième trimestres 2017. Le collège intersyndical, qui constate, amèrement, que les préoccupations posées par le personnel de l'Université Marien Nguabi demeurent sans solution, annonce qu'il entrera en grève générale et illimitée sans préavis, dès le 1^{er} septembre 2017, à 7h00, si les problèmes énumérés ci-haut ne trouvent pas de solution».

Attaque au domicile de Chris Antoine Walembaud, à Sangolo: banditisme ou règlement de comptes?

Sangolo, un autre quartier de Madibou, était en émoi, la nuit du jeudi 20 juillet 2017. Des hommes armés, cagoulés ont fait irruption, vers 22h, au domicile de Chris Antoine Walembaud, ancien directeur de cabinet du pasteur Ntumi ayant fait défection pour créer son propre parti, et devenu allié de Nick Fylla, candidat aux législatives à Kinkala. Celui-ci ne s'y trouvait pas, au moment des faits. Les assaillants ont, d'abord, capturé un élément de sa garde. Ensuite, ils ont pénétré au salon de sa maison et y ont fait crépiter les armes, saccageant des biens et emportant d'autres, notamment des objets de valeur, après avoir traumatisé son épouse et ses enfants. Les coups de feu ont semé la panique et créé la psychose dans le quartier, mais sans faire des victimes. Après avoir fini d'opérer, ces assaillants ont disparu dans la nature, à bord de leurs véhicules. Le lendemain, Chris Antoine Walembaud a conduit la presse à son domicile et a obtenu la remise en liberté de son élément de garde. Cette attaque est évidemment condamnable. Mais, le procureur de la République, qui devait faire le constat sur place, lundi 24 juillet, devant la presse, a reporté son rendez-vous.

Commentaire

A côté de l'hégémonie du P.c.t, qui sera le leader de l'opposition parlementaire?

Le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a rendu publics, vendredi 21 juillet 2017, les résultats des élections législatives couplées aux locales qui se sont déroulées le dimanche 16 juillet dernier. Sans surprise, le P.c.t (Parti congolais du travail) a tiré son épingle du jeu, en raflant à, lui seul, 70 sièges sur 151, au premier tour. Par ailleurs, 28 de ses candidats sont en ballottage pour le second tour fixé au dimanche 30 juillet prochain. Du côté de l'opposition, il reste à savoir qui de Guy Brice Parfait Kolélas et Pascal Tsaty-Mabiala sera le leader de l'opposition.

Le P.c.t est en voie de gagner son pari d'obtenir une majorité écrasante. C'est tout au moins l'ambition que s'était fixée sa direction politique. Un véritable raz-de-marée, sinon, une promenade de santé, dirait-on, avec des pourcentages de 100% dans le Nord du pays. Outre le P.c.t, quelques formations politiques de la majorité présidentielle ont réalisé de faibles performances. Ainsi, le R.d.p.s (Rassemblement pour la démocratie et le développement social) a obtenu 3 députés, le M.a.r (Mouvement action et renouveau) en a 3,

l'U.m.p de Digne Elvis Okombi-Tsalissan (2), le R.c (Rassemblement citoyen), un député, tout comme l'U.p.d.p de Célestin Gangara-Nkoua, le front patriotique de Destinée Hermella Doukaga et l'U.f.d. Fausse note pour la D.r.d (Dynamique pour la République et le développement), qui n'a obtenu aucun député pour ce premier tour. Plus décevant, le M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral) d'Euloge Landry Kolélas, a connu un cuisant échec, avec aucun député sorti des urnes. Un seul de ses candidats est



Des électeurs à la commune de Ouenzé.

en ballottage dans le Département du Niari. A l'opposition, sept indépendants appartenant à l'U.d.h-Yuki (Union des démocrates et humanistes-Yuki) de l'opposant Guy-Brice Parfait Kolélas ont été élus au premier tour et trois autres sont qualifiés pour le second tour, notamment à Madibou, Moundali 1, Kinkala commune. L'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale) a, quant à elle, obtenu trois députés, dont son

premier secrétaire, Pascal Tsaty Mabiala, élu à Loudima (Bouenza). Six autres candidats sont en ballottage pour le second tour, notamment à Kibangou, Mayoko, Komono, Bambama, Boko Songho et Nkayi 2. Comme on le sait, la Fédération de l'opposition congolaise, composée du Frocad (Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique), de l'I.d.c (Initiative pour la démocratie au Congo) et de



Un bureau de vote à Brazzaville.

la composante Jean-Marie Michel Mokoko, ainsi que le Collectif des partis de l'opposition congolaise avaient, pour leur part, appelé au boycott des élections. Son leader, Claudine Munari, n'est plus députée. En ce qui concerne l'opposition parlementaire, la question qui se pose est celle de savoir qui sera le leader entre Guy-Brice Parfait Kolélas et Pascal Tsaty-Mabiala. En réalité, il reviendra au leader de la formation qui aura obtenu le plus grand nombre d'élus à l'assemblée nationale derrière le parti majoritaire. Guy-Brice Parfait Kolélas perd une occasion en or, car ses élus ont le label d'indépendant, le parti, l'U.d.h-Yuki, n'étant pas encore reconnu officiellement. Du coup, ce

statut pourra revenir à Pascal Tsaty-Mabiala, si son parti réussit à avoir au moins six députés, donnant ainsi l'occasion de former un groupe parlementaire à l'assemblée nationale. Car, les indépendants ne peuvent former un groupe parlementaire, à moins de fédérer avec l'U.pa.d.s. A moins d'une jurisprudence, comme ce fut le cas en 2012, lorsque le règlement intérieur de l'assemblée nationale avait été modifié, afin de permettre à l'U.pa.d.s et le M.c.d.d.i d'avoir des groupes parlementaires, parce qu'ils n'avaient pas atteint la barre de 11 députés exigés. Ce chiffre avait, pour la circonstance, été ramené à six.

Cyr Armel YABBAT-NGO



LE RESEAU DES SMARTPHONES

REMISE DE CERTIFICATS
DES ÉTUDIANTS YEKOLAB :
AIRTEL SATISFAIT
DU PARTENARIAT.



Ce jeudi 20 juillet dans l'enceinte de l'ARCEP s'est tenue à 11h30 la cérémonie de remise de certificats aux étudiants finalistes dans les formations Développement application mobile et Développement application entreprise, en présence du Directeur Général d'Airtel Congo Mr Gerard LOKOSSOU et du Directeur Général de l'ARCEP, Mr Yves CASTANOU. Sur un ensemble de 13 étudiants formés, 9 ont reçu des certificats de fin de formation les rendant opérationnels en milieu professionnel. A propos de la présence d'Airtel Congo à cette cérémonie, le Directeur d'Airtel Congo a déclaré dans son allocution « La jeunesse congolaise a toujours été au centre des intérêts d'Airtel Congo. C'est ainsi que nous nous sommes engagés il y a bientôt une année à

accompagner le projet YEKOLAB sous une forme de partenariat annuel. En effet, depuis janvier 2017, nous avons développé un partenariat dont l'objectif est de soutenir les différentes formations des jeunes dans le domaine des nouvelles technologies. »

A propos de la satisfaction du partenariat, il a en outre déclaré : « C'est donc avec un grand plaisir que nous célébrons aujourd'hui la remise des certificats aux étudiants finalistes dans le développement des applications mobiles et le développement des applications entreprises ». Afin d'encourager les récipiendaires, il a déclaré, C'est ici donc l'occasion pour nous de féliciter les différents lauréats ici représentés et les encourage à continuer dans cette dynamique afin d'être des références dans leurs domaines respectifs.

Mr Gérard LOKOSSOU a aussi encouragé Le chef de projet Formation et incubateur de Yekolab Mr Alban BESSE et son équipe pour avoir su se montrer à la hauteur de la confiance placée en eux, donnant ainsi des motifs de satisfaction et donc de continuation de partenariat.

Enfin il a remercié l'ARCEP et son Directeur Général, ainsi que les autres partenaires pour leur rôle capital dont cette grande initiative qui est la formation des jeunes aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. La cérémonie s'est terminée par la remise des certificats par les deux Directeurs Généraux présents et une photo de famille sur le perron de l'immeuble de l'Agence de Régulation des Postes et Communications Electroniques (ARCEP).

Comité des prix des hydrocarbures

Léger recul des prix des hydrocarbures congolais au deuxième trimestre 2017

Grâce à l'appui financier de la société Chevron overseas Congo limited, le Ministère des hydrocarbures a organisé, mardi 18 juillet 2017, dans la salle de conférence de l'Hôtel Atlantic palace, à Pointe-Noire, la réunion du comité des prix des hydrocarbures produits au Congo, portant sur le deuxième trimestre 2017, sous le patronage Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des hydrocarbures, qui avait à ces côtés les directeurs généraux des sociétés pétrolières évoluant au Congo: Serge Ndeko, des hydrocarbures, Nick Lucidi (Chevron overseas), Gérome Koko (S.n.p.c -Société nationale des pétroles du Congo), Pierre Josua (Total E&P Congo), Fiorillo Lorenzo (Eni-Congo).



Les participants à la rencontre.

Il ressort du communiqué final publié à la fin de la réunion du comité national des prix des hydrocarbures, que la décision de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) en mai 2017, de prolonger la baisse de production de neuf mois s'est relevée insuffisante pour faire repartir les prix des hydrocarbures à la hausse. Selon les experts du marché pétrolier, des baisses de production plus importantes devraient être nécessaires pour impacter significativement sur les cours de pétrole au troisième trimestre 2017.

Ainsi, la poursuite d'une tendance illustrée par une allure de la demande mondiale par rapport à celle de l'offre mondiale pourrait maintenir à la hausse les cours du pétrole. En conséquence, dans une conjoncture

de marché ou l'acheteur est roi, le troisième trimestre 2017 pourrait présenter un prix de baril de Brent daté évoluant dans une fourchette comprise entre 45 et 50 dollars par baril. Les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures produits au Congo, arrêtées au cours de la réunion des prix du deuxième trimestre 2017, en dollars par baril, se présente comme suit:

- Djéno mélange 48,8;
- Nkossa blend 48,7;
- Yombo 44,0;
- Nkosa butane 34,3;
- Nkosa propane 24,0.

Ces prix sont en léger recul par rapport à ceux fixés au premier trimestre 2017 qui donnaient le Djéno mélange à 52,2 dollars, le Nkossa blend à 53,1 dollars et le Yombo à 48 dollars. Ainsi, si le comité des prix des hydro-

carbures produits au Congo fait son travail de fixation des prix, trimestre après trimestre, reste à savoir leur répercussion dans le budget de l'Etat. C'est là une autre paire de manche impliquant le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public. Pour revenir à la réunion du comité des prix des hydrocarbures, le ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya reste toujours optimiste. «A l'instar de l'année 2016, 2017 est une année difficile. Mais, au regard de l'évolution du contexte internationale et des prévisions de hausse de production annoncée par la République du Congo, nous pouvons la considérer comme une année charnière qui devrait permettre, grâce aux efforts conjugués de

tous les acteurs, une embellie à court terme», a-t-il déclaré, en clôturant les travaux. Il a félicité et encouragé la société Chevron pour la bonne organisation des travaux de ce comité des prix. Signalons qu'au début de la réunion, Mme Katia Mounthault-Tatu, directrice des relations publiques et institutionnelles de ladite société, a remercié, au nom du directeur général de la société Chevron overseas, l'ensemble des participants aux travaux qui les ont permis d'échanger sur leurs perspectives différentes sur les marchés, et d'avoir fixé ensemble les différents prix fiscaux.

Equateur Denis NGUIMBI

O.n.g «Réalité Perspective, Paix, Démocratie et Droits Humains» des Nations unies

Jean-Blaise Komo élevé au rang de messenger et volontaire de la paix

Dans le cadre de ses activités consistant à décerner, chaque année, des diplômes aux personnalités civiles, politiques, militaires et aux chefs d'entreprises et fondations qui œuvrent à promouvoir les droits fondamentaux de l'homme dans les sphères respectives et leurs environnements de travail, l'O.n.g des Nations unies «Réalité Perspective, Paix, Démocratie et Droits Humains» a porté, pour cette année 2017, son dévolu sur le colonel Jean-Blaise Komo, directeur général de l'administration pénitentiaire, en lui décernant le diplôme de «diplôme de messenger et volontaire pour les droits de l'homme». La cérémonie de remise de ce diplôme à l'heureux récipiendaire s'est déroulée, jeudi 20 juillet 2017, dans la salle de conférences du Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, à Brazzaville.



Jean-Blaise Komo recevant le diplôme de messenger et volontaire de la paix pour les droits de l'homme 2017.

L'O.n.g, dont l'objectif principal est de promouvoir la charte des Nations unies sur les libertés fondamentales et les droits humains, a distingué le directeur général de l'administration pénitentiaire pour sa lutte en faveur de la réalisation des droits humains. «Dès les premières heures de votre intronisation, nous avons senti l'intérêt que vous accordez à l'être humain, en général, et aux détenus, en particulier. Sous votre impulsion, la direction générale de l'administration pénitentiaire s'est engagée dans la promotion des droits des détenus, afin d'améliorer les conditions d'incarcération. Vous avez bâti des stratégies communicationnelles et mené quelques actions sociales. Sous votre impulsion, il y a eu la création des directions départementales de l'administration pénitentiaire, l'amélioration des conditions de vie des détenus, en installant des postes de téléphones dans les maisons d'arrêt, la formation du personnel pénitencier, la présentation aux baccalauréat de 44 détenus, dont 8 ont été déclarés admis et 22 candidats au B.e.p.c», a déclaré le directeur exécutif de cette O.n.g, en justification du choix porté sur le colonel Jean-Blaise Komo. Par cette distinction, cette O.n.g entend l'encourager à œuvrer à la promotion des valeurs de paix et au respect des droits de l'homme dans son environnement de travail. «Nous observons, cependant, ici et là, des avancées significatives en ce qui concerne les droits sociaux, civils, économiques et culturels des peuples et citoyens», a-t-il dit. Toutefois, le directeur exécutif de cette association a reconnu qu'il y a encore beaucoup à faire en matière des droits humains dans notre pays.

Dans son mot de circonstance, le colonel Jean-Blaise Komo a remercié le Chef de l'Etat pour la confiance placée en sa modeste personne, en le nommant le 13 octobre 2016, directeur général de l'administration pénitentiaire. «Cette mission de service public dont l'exécution me vaut, à ce jour d'être honoré par votre organisme, s'exécute chaque jour, en vue d'améliorer la vie de la personne détenue dans nos maisons d'arrêt. Ceci, grâce à l'encadrement, au suivi et au contrôle permanent du ministre Pierre Mabiala à qui je dis, du fond de mon cœur, merci», a-t-il indiqué. Grâce à sa délicatesse dans le suivi et le contrôle de notre action, a-t-il expliqué, «la condition du détenu connaît une amélioration. Savez-vous qu'il nous a fait obligation de lui rendre compte au quotidien, au moyen d'un bulletin de renseignement quotidien sur l'état de santé, sur l'alimentation et sur les effectifs de tous les détenus? Aujourd'hui, trois repas sont servis à nos frères et sœurs privés de liberté. Il n'est pas rare, lorsque les effectifs des détenus plafonnent, qu'il appelle le parquet général, le parquet de la République et les cabinets d'instruction, pour traiter, en urgence, la question des effectifs». Pour lui, être ainsi mis avant, fait chaud au cœur, «mais cela incite également à rester humble. C'est pourquoi je tiens tout particulièrement à associer l'ensemble du personnel de l'administration pénitentiaire de notre pays, à qui j'adresse également tous mes remerciements», a-t-il reconnu.

Pour lui, cette distinction est le résultat non pas d'un effort en solitaire, mais d'une synergie. Jean-Blaise Komo a rappelé que l'essentiel de son travail se fait dans l'ombre. «Et, dans l'ombre, nous privilégions les actions concrètes aux discours d'intention et d'autosatisfaction», a-t-il confié.

Cyr Armel YABBAT-NGO

cabinet Rainbow a eu du mal à réaliser l'audit financier. Et pour cause, le classement comptable du C.n.t.s est quasiment inexistant. «Les prescriptions réglementaires ne sont pas tout à fait respectées. On note une faiblesse du contrôle interne, des doubles paiements, des mandats émis sans pièces justificatives, des soldes comptables des comptes administratifs et financiers qui posent problèmes. Les comptes de charges sont surévalués, les comptes de frais du person-

nel ne correspondent pas de manière efficace aux charges réelles imputables à ce chapitre, la fiabilité de la prise en compte des opérations financières et des comptes administratifs qui en font la synthèse est insuffisante et de nature à remettre en cause la sérénité et l'image fidèle de ce compte par rapport aux opérations réelles de la C.n.t.s», a-t-il fait remarquer.

Cyr Armel YABBAT-NGO

C.n.t.s (Centre national de transfusion sanguine)

L'audit réalisé a révélé des faiblesses de gestion organisationnelle et financière

Etablissement public à caractère administratif, doté d'une personnalité morale, le C.n.t.s (Centre national de transfusion sanguine), créé en 1994, connaît des difficultés dans son fonctionnement. Afin d'optimiser ses performances, le Ministère de la santé et de la population avait ordonné un audit financier du système des pratiques de cette structure des exercices 2013-15. Réalisé par Rainbow finance, une société d'expertise comptable, d'audit et de conseil, l'audit a révélé des faiblesses de gestion organisationnelle et financière.



Le Centre national de transfusion sanguine.

La restitution des conclusions de l'audit du C.n.t.s a eu lieu, mercredi 19 juillet 2017, dans la salle de conférences du C.n.t.s, à Brazzaville, sous le patronage de Florent Balandamio, directeur de cabinet par intérim de la ministre de la santé, en présence de Charles Bileckot, inspecteur général de la santé, Arsène Bikoué, directrice générale du C.n.t.s, des représentants de la police, de l'inspection générale du contrôle d'Etat, de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, de la cellule de passation des marchés publics, etc.

L'audit réalisé portait sur quatre angles, à savoir: l'audit système concernant l'organisation du C.n.t.s; l'audit financier portant sur l'examen de la fiabilité; l'audit pratique des processus de traitement comptable sur l'efficacité et l'efficience du

processus métiers, ainsi que sur l'inventaire physique. S'agissant de l'audit système, le directeur technique de Rainbow finance, Alain Tseké, qui a fait la restitution des conclusions de cet audit a, d'entrée de jeu, laissé entendre que le cadre juridique du C.n.t.s devrait être amélioré, parce que le décret qui le crée définit ses objectifs, mais ne donne pas son organisation. A telle enseigne que son «organisation actuelle n'est régie par aucun texte. Depuis 2012, son comité de direction n'a plus jamais siégé. Aujourd'hui, le C.n.t.s fonctionne sans cadre réglementaire suffisant», a-t-il précisé. Pire, «la partie administration a pris plus de place en termes de personnel et de coûts de fonctionnement par rapport à la partie métiers. La conséquence est que le C.n.t.s se retrouve avec plus de ressources disponibles consommées en partie par une

administration qui a beaucoup grossi entre les années 2013 et 2015, par rapport aux besoins du métier. Par exemple, à la fin de l'exercice 2015, le C.n.t.s comptait 362 agents, dont plus de personnel administratif que technique», a-t-il signalé. En outre, des dysfonctionnements significatifs ont été constatés dans la mise en œuvre des processus d'activités. «Aucun budget du C.n.t.s, depuis 2012, n'a suivi le processus normal de validation. Ils ont été conçus par la direction générale en fonction des normes que nous ignorons», a fait savoir Alain Tseké. Pour lui, le C.n.t.s est confronté à un problème de collecte de sang, à cause du manque de ressources pour entretenir l'espace des donneurs de sang. «Les recrutements se font au gré des situations, le traitement de la paie souffre d'un manque

d'organisation, des augmentations de salaires sans l'avis du comité de direction ainsi que des indices allant jusqu'à 240, dépassant le seuil fixé par le gouvernement qui est de 300 pour les agents de la santé». En l'absence de manuel de suivi de stocks, «les réactifs sont sortis de stocks sans bons de sortie. Le processus de gestion de stocks ne permet pas de concilier les stocks sortis, vendus et facturés», a-t-il ajouté. Depuis 2014, le C.n.t.s n'a plus eu de budget d'investissement. «Les achats se font avec le budget de fonctionnement. Les coûts engagés n'ont pas été maîtrisés. Le coût total administratif est plus élevé que les coûts techniques. Les procédures du système de traitement et d'information sont informelles, peu fiables et peu viables», a-t-il indiqué. Alain Tseké a précisé que le

Jean-Jacques Serge Yhombi Opango a tenu parole, en maintenant le calme

Il était sûr de l'emporter à Owando-commune. Selon les résultats publiés par le ministre de l'intérieur, Jean-Jacques Serge Yhombi Opango a été donné perdant devant Joël Abel Owassa Yoka (P.c.t) qui a été élu dès le premier tour à 51,25%. C'est d'ailleurs le plus faible score que l'ex-parti unique a réalisé dans la Cuvette où cinq de ses candidats ont été élus à 100%. Dans une déclaration publiée avant la proclamation des résultats, Jean-Jacques Serge Yhombi-Opango, vice-président du R.d.d, avait lancé un appel au calme à ses militants et sympathisants, quels que soient les résultats dans la circonscription d'Owando-commune. Son appel a été entendu, quand bien même il est convaincu que, «loin de faire la censure de ces élections, le R.d.d constate, avec amertume, les failles organisationnelles du scrutin, les postures hégémoniques de la loi de la force» qui «ont, une fois de plus, refait surface, mettant ainsi en danger la paix et le vivre-ensemble».

Le P.c.t, en maître absolu dans le Département de la Cuvette et dans le Nord

Le Parti congolais du travail a remporté haut la main, dès le premier tour, toutes les 13 circonscriptions électorales de la Cuvette, département dont tous issus son président fondateur, le Commandant Marien Ngouabi. A eux seuls, les scores indiquent qu'il n'y a même pas match. Seule ombre au tableau: la commune d'Owando où le R.d.d a failli gêner son hégémonie. Les Départements de la Cuvette-Ouest, de la Sangha et de la Likouala ont aussi traduit la suprématie du P.c.t qui n'a concédé que trois circonscriptions à des alliés. Autant dire que l'opposition, représentée dans ces élections par trois plateformes (l'Upads, les indépendants de Yuki et la Copar) est inexistante dans la partie septentrionale du pays. Cette suprématie est cependant critiquée dans l'opinion où l'on considère que c'est la résultante du manque de fair-play démocratique et certains n'hésitent pas à s'en servir comme preuve de l'absence de démocratie. En effet, les scores de 100% traduisent l'inexistence d'adversaire dans les circonscriptions électorales où ils se produisent.

Elections partielles dans les circonscriptions de Kingoué et Kellé

Les électeurs de Kingoué (dans la Bournza) et de Kellé (Cuvette-Ouest) étaient aux urnes, lundi 24 juillet 2017. A Kingoué, ils n'avaient pas pu voter, à la suite d'une attaque sanglante d'un groupe ninjas-nsiloulou qui avait franchi la rivière Ndouo à la veille du scrutin prévu le dimanche 16 juillet dernier. Finalement, en raison de la psychose créée par cette attaque armée qui avait fait deux morts et des blessés, le vote n'avait pas pu avoir lieu. A Kellé, le vote avait été troublé par des militants de certains candidats: urnes volées et brûlées, intimidations, violences, etc. Conséquence, 14 bureaux de vote étaient fermés. Le vote y a été fait lundi 24 juillet dernier. Par la même occasion, un candidat, Grégoire Léfuouba, s'est retiré de la course. Mais, au moment où nous mettons sous presse, on a pris qu'il a été suspendu de ses fonctions de conseiller spécial du Premier ministre. De même, son collègue Martin Oyali a été aussi suspendu de ses fonctions de conseiller politique du Premier ministre. Probablement, cette décision du Premier ministre chef du gouvernement, Clément Mouamba, est liée aux troubles dans la circonscription de Kellé.

Le parti U.d.h Yuki étonné par l'écart de certains résultats officiels

Certains résultats du premier tour des législatives ne reflétaient pas la volonté du souverain primaire telle qu'elle s'est exprimée dans les urnes, selon les partisans de l'U.d.h-Yuki (Union des démocrates humanistes), de Guy-Brice Parfait Kolélas, qui a obtenu sept sièges, comme indépendants. Par exemple, pour ce qui est de la circonscription de Madibou, à Brazzaville, les résultats proclamés seraient «invraisemblables, car le candidat indépendant Yuki, Nicolas Malonga, ayant obtenu 9100 voix, va curieusement au deuxième tour avec un candidat qui a obtenu 800 voix, selon les résultats en leur possession. De 76%, Nicolas Malonga a été ramené à 44%, son adversaire qui n'avait que 6% est monté jusqu'à 32 %».

Ces maisons qui continuent à perdre leurs tôles au quartier Ngampoko

Décidément, les pillards de tous poils n'ont pas encore renoncé à écumer le quartier Ngampoko, situé dans le huitième arrondissement de Brazzaville, Madibou. Les habitants de ce quartier signalent la poursuite du pillage des domiciles, notamment ceux des familles ne les ayant pas encore regagnés, après l'attaque de leur quartier attribuée aux ninjas-nsiloulou de pasteur Ntumi, en mai dernier. Ce sont des véhicules qui dévalent la route principale, souvent la nuit, transportant triomphalement le butin de la journée ou du week-end: tôles, portes, fenêtres, baies vitrées, meubles, etc. Jusqu'où iront ces pillards? On a peur, à cette allure, de prêcher dans le désert, car ce n'est pas la première fois qu'on dénonce ce comportement incivique.

Elections législatives et locales

Le candidat Joseph Roland Malonga en faveur des élections partielles dans le Pool

Coordonnateur de la plateforme C.r.d.m. (Conférence des ressortissants du District de Mayama), Joseph Roland Malonga, candidat indépendant aux élections législatives dans la circonscription de Mayama (Département du Pool), a réagi, lors d'un petit-déjeuner de presse, samedi 22 juillet 2017, à l'Espace Zao, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, à l'adresse du président de la C.n.e.i. (Commission nationale électorale indépendante, Henri Bouka, faite à la veille du scrutin du 16 juillet dernier, sur le report des élections législatives et locales dans huit circonscriptions du Département du Pool (Kindamba, Vindza, Kimba, Mayama, Mindouli 1 et 2, Kinkala-district, Mbanza-Ndounga et Goma Tsé-Tsé), en raison du déplacement important des populations.



Joseph Roland Malonga.

Joseph Roland Malonga s'est appesanti sur le débat concernant l'article 109 de la nouvelle Constitution sur la prolongation du mandat des élus sortants. Pour lui, ce principe ne s'applique pas en faveur des élus sortants des huit circonscriptions concernées, car ils avaient été élus sur la base de l'ancienne Constitution qui n'est plus en vigueur.

Le président de la C.r.d.m s'est insurgé contre l'attitude «des députés sortants qui appellent à la prolongation de leurs mandats, pour une année, dans les circonscriptions électorales concernées. Pour lui, «si l'on s'en tient à la nouvelle Constitution du 6 novembre 2015, loi fondamentale de la nouvelle République, l'article 109 de la nouvelle Constitution, à laquelle les partisans de la prolongation du mandat des parlementaires font allusion, ne s'applique pas en leur faveur... Cela ne s'applique pas à eux, car cet article ne concerne que les parlementaires entrants. Cette prolongation du mandat est donc impossible, étant donné

que la loi ne dispose que pour l'avenir. Elle n'a pas d'effet rétroactif», a-t-il déclaré. «Ces parlementaires, qui veulent poursuivre exceptionnellement leurs mandats du fait de l'insécurité dans le Département du Pool, ont été élus sous le sceau de la Constitution du 20 janvier 2002, aujourd'hui placée dans le tiroir de l'histoire de notre pays», a-t-il insisté.

Raison pour laquelle Joseph Roland Malonga appelle les autorités compétentes de ne pas permettre aux anciens élus de siéger dans le nouveau parlement. Ils doivent s'activer à ce que la paix soit rétablie, pour permettre la bonne tenue des élections dans les huit circonscriptions concernées. Quoiqu'en 2012, à cause des explosions de Mpila, ayant entraîné le déplacement des populations des circonscriptions environnantes, on ait maintenu les anciens élus à leurs fonctions, a-t-il rappelé en substance, le contexte n'est pas le même. Le changement de République, qui a entraîné une élection présidentielle anticipée le 20 mars 2016, ne permet pas

à des élus de conserver leur ancien mandat.

Pour étayer ses propos, le coordonnateur de la C.r.d.m a renchéri que «l'assemblée nationale de l'ancienne République n'a pas les mêmes prérogatives que celles de la nouvelle République». A titre d'exemple, il a avancé que «l'ancienne n'avait pas, entre autres, le pouvoir de dissoudre le gouvernement qui ne répondait de sa responsabilité que du Chef de l'Etat; elle ne comptait que 139 sièges, contre 151 pour la nouvelle assemblée... L'ancienne légiférait sous le régime présidentiel, tandis que la nouvelle assemblée nationale le fera sous le régime semi-présidentiel. Toutes ces différences démontrent que nous sommes dans une rupture totale avec l'ancienne loi fondamentale. Tel est le cas du député sortant de Kinkala, Guy Brice Parfait Kolelas. Conformément au nouveau découpage électoral, Kinkala compte désormais deux circonscriptions (le district et la commune). A ce moment-là, peut-on prolonger le mandat d'un député qui n'est pas élu, ni dans l'une ou dans

l'autre circonscription? D'où la préoccupation majeure des populations des circonscriptions sus-mentionnées, d'obtenir le rétablissement de la paix dans le Département du Pool et non la prolongation du mandat des parlementaires sortants», a-t-il insisté.

Signalons tout de même que le week-end dernier, réagissant devant les médias à la veille de la reprise du scrutin à Kingoué (Bouenza) et Kellé (Cuvette-Ouest), Henri Bouka, le président de la C.n.e.i, a demandé aux candidats des huit circonscriptions du Pool où le vote a été annulé, d'être patients, car le gouvernement verra, dans les semaines ou mois à venir, comment y organiser les élections législatives partielles. C'est un engagement qui, à coup sûr, rassure les électeurs de ces circonscriptions, car du côté des populations, l'on note une volonté de voter, pour exercer leur droit souverain de choisir leurs représentants à la nouvelle assemblée nationale.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

En prélude à la Journée mondiale des compétences des jeunes 2017

Brazzaville a abrité la Semaine des compétences des jeunes

Sur le thème: «Le développement des compétences pour élargir les perspectives d'emploi des jeunes et accélérer les atteintes des Objectifs du développement durable», la Semaine des compétences des jeunes s'est tenue à Brazzaville, du 10 au 14 juillet 2017. Prélude à la 3e édition de la journée mondiale des compétences, qui a lieu chaque année, le 15 juillet. Cette Semaine a été co-organisée par le Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique, représenté par Mathieu Mouloungui, directeur de cabinet; le P.n.u.d (Programme des Nations unies pour le développement), représenté par Mohamed Abchir, coordonnateur adjoint du système des Nations Unies; la Fondation perspectives d'avenir, par Patrick Massoloka. A cette occasion, 150 jeunes, formés à la Cité Don Bosco et à la Fondation perspectives d'avenir, en coupe et couture, coiffure, électricité bâtiment, maçonnerie, menuiserie, mécanique auto, tournage, soudure, etc., ont reçu leurs certificats de fin de formation.



Photo de famille.

Remerciant les auteurs de cette initiative, la représentante du collectif des certifiés, Mlle Sonia Tsoumou, citant l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, a affirmé: «Quand un jeune se forme, c'est une porte de prison qui se ferme». Ainsi que l'a soutenu une autre demoiselle, Achira Saboukoulou, certifiée en électricité bâtiment: «Je n'avais aucune connaissance en électricité, mais durant les six mois de formation couplée au stage pratique, j'ai pu acquérir des compétences qui m'aideront à m'affirmer sur le marché de l'emploi...J'ai l'assurance de trouver un emploi,

et ainsi, d'éviter le gain facile qui pourrait m'entraîner en prison». La semaine dite des compétences des jeunes à Brazzaville avait pour objectifs, entre autres: la valorisation des formations qualifiantes et entrepreneuriales, ainsi que les métiers innovants; l'accès des Etats membres du système des Nations Unies, du secteur privé, de la société civile, et des organisations de la jeunesse au partage des leçons apprises et aux meilleures stratégies et pratiques, pour répondre aux besoins futurs en compétences, en veillant à ce que les jeunes du monde entier saisissent les opportunités d'em-

surtout dans le secteur agricole et de l'économie numérique; favoriser les solutions locales: villages, départements..., au lieu de macro-programmes; privilégier des solutions de long terme; rapprocher

ploi offertes par l'économie numérique; le partage d'expériences des institutions et des jeunes engagés dans la thématique; l'information des jeunes sur l'ensemble des programmes et des opportunités, en matière de développement des compétences et d'employabilité. Par ailleurs, il ressort de cette semaine de compétences un certain nombre de recommandations à l'endroit des décideurs, à savoir: créer une passerelle pour l'accès à l'information et une plateforme qui leur permette de s'exprimer; trouver des mesures d'accompagnement de ces jeunes, pour un fleurissement de micro, petites et moyennes entreprises,

entreprises et institutions de formation à l'anglo-saxon; chantiers jeunesse d'intérêt public: sorte de service civil volontaire pour développer l'autonomie professionnelle des jeunes à la manière des stages; intégration systématique des formations sur l'employabilité et l'entrepreneuriat dans les curricula; statut étudiant-entrepreneur, délivré par un jury, à l'Université Marien Ngouabi, par exemple, afin d'aider les jeunes porteurs de projets à créer une activité, tout en validant leur formation initiale, sans en perdre les avantages, etc.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Elections législatives scrutin du 16 juillet 2017

Les résultats tels que publiés par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation

Mesdames et Messieurs, Chers compatriotes,

Convoqué par décret n°2017-157 du 11 mai 2017 de Monsieur le Président de la République pour faire le choix des députés à l'Assemblée Nationale et des conseillers départementaux et municipaux, le corps électoral congolais s'est exprimé, comme vous le savez, le dimanche 16 juillet, sur toute l'étendue du territoire national. Malgré quelques actes d'incivisme déplorés ici et là, les opérations de vote ont eu lieu, sauf à Kingoué, dans le Département de la Bouenza, et dans 14 bureaux de vote à Kellé-centre, dans le Département de la Cuvette-Ouest, où le vote sera réorganisé le lundi prochain 24 juillet.

En ce qui concerne les actes de violence perpétrés par certains candidats ou par ceux qui les soutenaient, le gouvernement, par ma voix, les condamne avec la plus grande fermeté. En effet, il existe, dans notre pays, quant aux résultats issus des votes, des voies légales de recours que chacun peut exercer, sans aucun franc à débours. Il n'est donc pas permis et il ne sera pas permis que certains d'entre nous se comportent avec autant de mépris à l'égard des lois de la République. Il n'y aura pas, à cet égard, aucune impunité.

Après avoir stigmatisé les actes inciviques de certains candidats et de leurs électeurs, je tiens à souligner que, de manière générale, les électeurs dans les localités de l'intérieur de notre pays, ont largement bien voté. Cependant, à Brazzaville comme à Pointe-Noire tout spécialement, on a déploré une faible participation.

Aux élections législatives, sur 711 candidats en lice, 93 ont été élus au premier tour, tandis que 94 sont en ballottage, étant toutefois précisé que le vote n'a pas eu lieu dans 11 circonscriptions électorales. Les résultats par département, par sous-préfecture, arrondissement et commune sous arrondissement sont les suivants:

Département de Pointe-Noire

- Première circonscription Lumumba: est élu: Ndinga Alexis (PCAP) 52,29%.
- Deuxième circonscription, sont en ballottage: Issatou Mabounda Aloy Devick (PCT) 26,40% et Nzibé Fulbert (indépendant) 22,70%.
- Troisième circonscription, est élu: Mavoungou Maurice (MAR) 62,45%.
- Première circonscription de Mvoumvou, est élu: Thystère-Tchicaya Jean-Marc (RDPS) avec 70,87%.
- Deuxième circonscription: sont en ballottage: Ndangu Matondo Parfait (indépendant) 43,52% et Tchignoumba Ndounda Gilbert Paul (PCT) 27,86%.
- Tié-Tié, première circonscription, est élu: Nkodia King Gaëtan (PCT) 53,18%.
- Deuxième circonscription de Tié-tié, est élu: Bayebissa Brice (PCT) avec 72,50%.
- Louandjili, Première circonscription, est élu: Makosso Anatole Collinet (PCT) 72,27%.
- Deuxième circonscription, est élu: Mamona Ferdinand (PCT), 50,25%.
- Ngoyo, est élu: Follo Isaac Raymond (PCT) 69,91%.
- Mongo-Poukou, est élu: Tando Jean (PCT) 51,07%.
- Tchiamba-Nzassi: sont en ballottage: Makosso Christian Ernest (PCT) 28,14% et Mavoungou Makaya Jean-Baptiste (RDPS) 25,15%.

Département du Kouilou

- Sous-préfecture de Loango, est élu: Bouiti-Viaudo Roland (MAR) 100%.
- Sous-préfecture de Hinda: sont en ballottage: Loembé Miton Landou Véronique (MAR), 49,70% et Sounda Jean-Aimé (RDPS), 47,37%.
- Sous-Préfecture de Nzambi, est élu: Batchi Gabriel (RDPS) 66,25%.
- Sous-préfecture de Mvouti, première circonscription, est élu: Matombé Paul (indépendant) 55,57%.
- Deuxième circonscription, est élu: Coussoud Mavoungou Martin (PCT) 64,63%.
- Sous-Préfecture de Kakamoueka: est élu: Mabilia Alexandre (PCT) 70,90%.
- Sous-Préfecture de Madingou-Kayes, est élu: Ego Laurent (MAR) 51,029%.

Département du Niari

- Commune de Dolisie, Arrondissement 1, est élu: Sayi Honoré (UPADS) avec 53,20%.
- Arrondissement 2, est élu: Lissouba Jérémy Sylvain (UPADS) 65,02%.
- Commune de Mossendjo, Arrondissement 1: est élu: Ndouna François (indépendant): 57,52%.
- Arrondissement 2: sont en ballottage: Tsoumou Yves (indépendant) 48,57%; Nguelé née Mouloungou (PCT): 25,62%.
- Sous-Préfecture de Banda: est élu: Justin Koumba (PCT) 98,76%.
- Sous-Préfecture de Louvakou: est élu: Mavoungou Jean-Aimé (PCT): 50,59%.
- Sous-Préfecture de Divenié: sont en ballottage: Kouka Maganga Yogo Mariane (PCT) 42,33%; Massimba Claude Etienne (Club-2002) 18,52%.
- Sous-Préfecture de Makabana: est élu: Mabilia Pierre (PCT), 100%.

- Sous-Préfecture de Mbinda: sont en ballottage: Mouandza Pierre (DRD) 39,23%; Leyobo Marcel (PCT) 35,94%;
- Sous-Préfecture de Mayoko: sont en ballottage: Leyinda Alain (UPADS) 36,54%; Mafoumba Maudir Armand (indépendant) 23,60%.
- Sous-Préfecture de Motaba: sont en ballottage: Lalissini Bikindou Justice (Indépendant) 47,30%; Mavoungou Ngot 42,14%.
- Sous-Préfecture de Kibangu: sont en ballottage: Nzamba Bienvenu Victor (UPADS) 28,10%; Ignoumba Serge Victor (PCT) 25,78%.
- Sous-Préfecture de Kimongo: sont en ballottage: Mouanda Jean-Jacques (PCT) 48,69%; Mboungou Bertrand (RDPS) 21,80%.
- Sous-Préfecture de Mougoundou Nord: sont en ballottage: Makosso Marcel (PCT) 37,77%; Biyo Jean-Bruno (DRD) 29,90%.
- Sous-Préfecture de Mougoundou Sud: sont en ballottage: Litengo Kongo Simon (MAR) 27,67%; Mabika Jean-Claude (MCDDI) 21,31%.
- Sous-Préfecture de Londela-Kaye: sont en ballottage: Ngouala Antoine (PCT) 25,97%; Louela Mboumba Jean (indépendant) 25,81%.
- Sous-Préfecture de Nyanga: est élu: Doukaga Destinée Hermella (Front Patriotique) 93,89%.
- Sous-Préfecture de Yaya: est élu: Mbani Valère (UMP) 51,67%.

Département de la Lékoumou

- Commune de Sibiti: est élu: Mouamba Clément (PCT) 100%.
- Sous-préfecture de Sibiti: sont en ballottage: Kignoumbi-Kia-Mboungou (La Chaîne) 43,85%; Mabilia Jean-Favien (indépendant) 33,53%.
- Sous-Préfecture de Babama: sont en ballottage: Tsoumou Moukassa Adrien (UPADS) 24,52%; Nguouka Fidèle (indépendant) 26,01%.
- Sous-Préfecture de Komono: sont en ballottage: Ntsiba Jean-Apollinaire (UPADS) 39,76%; Bitsamina Silvère (indépendant) 35,19%.
- Sous-Préfecture de Mayeyé: sont en ballottage: Mouhoumounou David Benoit (PCT) 44,11%; Mboukou Kimbatsa née Ngoma Irène (MAR) 30,63%.
- Sous-Préfecture de Zanaga: sont en ballottage: Mbani Marcel (PCT) 49,80; Tsiba Patrick Robert (indépendant) 21,49%.

Département de la Bouenza

- Commune de Madingou: est élu: Diki Christophe Mapaka (indépendant) 55,27%.
- Commune de Nkayi, première circonscription: sont en ballottage: Bidounga Alphonse (UPADS) 24,07%; Bidimbou Marcel (PCT) 21,21%;
- Deuxième circonscription: sont en ballottage: Dilou Ngoma Samuel (indépendant) 29,80%; Mampassi Gaston (PCT) 20,47%.
- Sous-Préfecture de Boko-Songho: sont en ballottage: Banzoulou Eugène (PCT) 44,20%; Yedikissa Dady Joseph (UPADS) 27,46%.
- Sous-Préfecture de Loudima: est élu: Tsaty Mabilia Pascal (UPADS) 60,19%.
- Sous-Préfecture de Mabombo: est élu: Kalla Marcel (PCT) 57,17%.
- District de Madingou: sont en ballottage: Gabelé Auguste (indépendant) 38,73%; Moudoundou Placide (PCT) 28,05%.
- Sous-Préfecture de Mouyondzi: sont en ballottage: Kiwari Mampassi Grégoire (indépendant) 27,64%; MBoussi Ngouari Michel (MNC) 26,12%.
- Sous-Préfecture de Mfouati: sont en ballottage: Dzomono Macaire (indépendant) 28,76%; Moulidigui Mathurin (PCT) 19,64%.
- Sous-Préfecture de Kayes: sont en ballottage: Kouka Jean (PCT) 41,52%; Baboka Ngoy (indépendant) 22,56%.
- Sous-Préfecture de Ntsiaki: est élu: Benoit Bati (PCT) 58,43%.
- Sous-Préfecture de Yamba: est élu: Ngoma Mboukou Ulrich (PCT) 51,15%.

Département du Pool

- Commune de Kinkala: sont en ballottage: Fylla Saint Eudes Nicéphore Antoine (PRL) 46,51%; Kanza Fidèle (indépendant) 27,45%.
- Sous-Préfecture de Boko: sont en ballottage: Kouloumbou Marie-Jeanne (PCT) 38,89%; Goma Anicet (RC) 22,42%.
- Sous-Préfecture de Loumo: sont en ballottage: Mihambanou Josué (CRDP) 42,17%; Miatabouna Enock (PCT) 35,39%.
- Sous-Préfecture de Louingui: est élue: Pambou Germaine (indépendante) 55,24%.
- Sous-Préfecture d'Ignié: est élu: Ebina José Cyr Adelard (PCT) 55,33%
- Sous-Préfecture de Ngabé: est élu: Ondongo Evariste (PCT) 92,22%.
- Commune de Kintélé, est élue: Mensah née Sassou-Nguesso Stella (PCT) 86,79%.

Commune de Brazzaville

- Arrondissement 1 Makélékélé, première circonscription: est élu: Bambi Ngoma Gérald (indépendant) 74,59%.
- Deuxième circonscription, est élu: Badiabion Joseph (indépendant) 70,97%.
- Troisième circonscription, sont en ballottage: Mvouboukoulou Marie (indépendante) 30,67%; Boudzika Bonaventure (CDR) 24,23%.
- Quatrième circonscription, est élu: Mabouono Sita Olga Clarisse

- (indépendante) 64,62%.
- Arrondissement 2 Bacongo, première circonscription, est élu: Matsima Kimbembé Gerald (indépendant) 74,32%.
- Deuxième circonscription, est élu: Kibonzi Régis Joseph (indépendant) 55,09%.
- Arrondissement 3 Poto-Poto
- Première circonscription, sont en ballottage: Kourissa Jean De Dieu (PCT) 48,36%; Bokilo Rick Gérald (indépendant) 25,40%.
- Deuxième circonscription de Poto-Poto, est élue: Opimbat née Mbounza-Moké Charlotte (PCT) 83,19%.
- Troisième circonscription de Poto Poto, est élu: Gassackys Ferréol Patrick (PCT) 50,72%.
- Arrondissement 4 Mougali, première circonscription: sont en ballottage: Moussodia Jean-Bonard (indépendant) 43,82%; Mouagni Aimé Hedvert (CPR) 26,82%.
- Deuxième circonscription de Mougali, est élue: Ingani Inès Nefer Bertille (PCT) 55,74%.
- Troisième circonscription de Mougali: sont en ballottage: Moussodia Jean-Didace (PULP) 38,34%; Mouneya Dizangué Aya Gervine (PRL) 37,12%.
- Arrondissement n°5 Ouenzé, Première circonscription: est élu: Mondélé Juste Désiré (Club-2002) 59,77%.
- Deuxième circonscription de Ouenzé: sont en ballottage: Ondzé Dominique (PCT) 37,84%; Ikama Nguouabi Marien (indépendant) 24,14%.
- Troisième circonscription de Ouenzé: sont en ballottage: Mbo Maba Adolphe (indépendant) 47,48%; Oyo Eboumou Jules Junior (PCT) 38,45%.
- Quatrième circonscription de Ouenzé: sont en ballottage: Ngouamba Ninon Pachel (indépendant) 38,54%; Malanda Jean-Jacques (PULP) 27,18%.
- Arrondissement n°6 Talangai
- Première circonscription: est élue: Nianga Blandine (PCT) 100%.
- Deuxième circonscription de Talangai: Ibovi Jean-Claude (MDP) 56,15%.
- Troisième circonscription de Talangai: est élu: Obambi Pierre (PCT) 64,75%.
- Quatrième circonscription de Talangai: est élu: Elenga Faustin (PCT) 100%.
- Cinquième circonscription de Talangai: est élue: Sassou-Nguesso Lemboumba Claudia (PCT) 81,68%.
- Arrondissement 7 Mfilou, première circonscription: est élu: Samba Sylvain (indépendant) 58,09%.
- Deuxième circonscription de Mfilou: est élu: Bidié Biabemba (RC) 50,47%.
- Arrondissement 8 Madibou: sont en ballottage: Malonga Nicolas Jacques Frédéric (Indépendant) 42,42%; Pierre Mgouama Ambila Rudy Stéphane (indépendant) 32,80%.
- Arrondissement 9 Djiri: Première circonscription: est élue: Tiélé Gambia Olou Antoinette (PCT) 54,36%.
- Deuxième circonscription de Djiri: est élu: Ngambili Ibam Bersol Exaucé (PCT) 56,38%.
- Sous-Préfecture de l'île Mbamou: est élu: Nyanga Elenga André (PCT) 80,09%.

Département des Plateaux

- Sous-préfecture de Djambala: sont en ballottage: Ngoulou Boniface (DRD) 32,69%; Gapo Philippe (UFD) 22,63%;
- Commune de Djambala: est élu: Nguouimba Josué Rodrigue (UFD) 75,31%.
- Sous-Préfecture d'Abala: est élu: Mbossa Joseph (PCT) 52,24%.
- Sous-Préfecture d'Allembé: est élu: Ibombo Jean-Pierre (PCT) 59,34%.
- Sous-préfecture de Lékana: sont en ballottage: Ngalibali Ghislain Millé (Indépendant) 28,26%; Ngami Damase Simplicie 21,98%.
- District de Gamboma première circonscription: est élu: Ngouelondélé Hugues (PCT) 100%.
- Deuxième circonscription de Gamboma: est élu: Obam Ondon Antoine Bien-Aimé (PCT) 64,68%.
- Sous-Préfecture de Makotimpoko: est élue: Ondzélé Ngambolo Bernardette (PCT) 100%.
- Sous-Préfecture de Mpouya: est élu: Mboulou Raymond Zéphirin (PCT) 100%.
- Sous-Préfecture de Mbon: sont en ballottage: Ampion Philippe (UPDP) 38,86%; Ngatsélé Alphonse (Indépendant) 26,65%.
- Sous-Préfecture de Ngo: est élu: Ntsalissan Okombi Elvis (UMP) 59,93%.
- Sous-préfecture d'Ollombo, Première circonscription: est élu: Itoua Jean-Bruno Richard (PCT) 75,10%.
- Deuxième circonscription: est élu: Ibara Ndéli Félix (PCT) 69,06%.
- Sous-Préfecture d'Ongoni: est élu: Ondélé Jean-Jaurès (PCT) 100%.

Département de la Cuvette

- Commune d'Owando: est élu: Owassa Yoka Joël Abel (PCT) 51,25%.
- Sous-Préfecture d'Owando: est élu: Ondongo Gilbert (PCT) 100%.
- Sous-Préfecture de Boundji: est élu: Gokana Denis Auguste Marie (PCT) 90,64%.

Suite en page 15

Nonciature apostolique

Mgr Francisco Escalante Molina a visité le Restaurant «La P'tite faim»

Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, a visité, mercredi 12 juillet 2017, en compagnie de Mgr Patrick Zay Han, secrétaire à la nonciature, et du Père Roberth Hernandez qui travaille au Vatican, le Restaurant «La P'tite faim», tenu par Boris Songessa, et situé au n°1317 de la Rue Nkô, au Plateau des 15 ans, à Brazzaville. Au sortir de cette visite au Restaurant La P'tite faim où il a déjeuné avec ses accompagnateurs, Mgr Escalante Molina a livré ses impressions à la presse, dans l'interview ci-après.

* *Monseigneur, vous venez de visiter le restaurant de Monsieur Songessa où vous avez déjeuné avec vos accompagnateurs, quelles sont vos impressions?*

** Je suis content d'être venu ici, pour connaître le personnel de «La P'tite faim» et, surtout, pour voir ce qu'ils préparent, quelle est leur cuisine. Nous avons vu; nous avons constaté qu'ils font beaucoup attention à la préparation. On peut dire que ce n'est pas trop salé; tout est bien dosé, c'est la juste mesure. Ainsi, chacun peut ajouter ce qu'il veut. Ça, c'est très intéressant! Et tout le monde peut se retrouver là. Une autre chose. C'est bien d'appuyer cette idée des jeunes, ici au Congo. Il est nécessaire de créer de petites entreprises pour, surtout, aider les jeunes congolais à trouver un métier. Cela va les aider pour le reste de leur vie. Ça aussi,

c'est très important, surtout pour les jeunes filles. Pour elles, on doit trouver plus d'opportunités. Car, les garçons se débrouillent un peu plus. Mais pour les filles, on doit y penser. Ce métier de la cuisine est très reconnu et cela peut être un



Le Nonce apostolique et le personnel de La P'tite faim.

pour le travail, pour l'idée qu'ils ont eue de commencer cette

prochain. Nous serons là pour les aider.

* *Mgr, vous êtes en compagnie de deux personnalités, pouvez-vous les présenter?*

** Mgr Patrick Zay Han, secrétaire de la Nonciature de Brazzaville, de nationalité birmane, est la deuxième personnalité de la Nonciature apostolique, après le Nonce. L'autre, c'est le Père Roberth Hernandez, de nationalité vénézuélienne comme moi-même. Nous sommes également du même diocèse au Venezuela. Il travaille au Vatican et il est le responsable de toutes les Universités catholiques de langue espagnole. Il est venu visiter le Congo, pour connaître un peu ce pays. C'est aussi une occasion pour le père, de voir et



Mgr Francisco Escalante Molina visitant la cuisine de La P'tite faim.

bon travail pour les filles. C'est pourquoi je félicite «La P'tite faim», le directeur de cuisine,

entreprise, et aussi pour l'Ecole de gastronomie Jean-Paul II qui ouvre ses portes le 9 octobre



Radio Magnificat 93.5FM

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM

Nos Contacts:
Tel: 05 531 12 60 – 05 543 12 30 – 06 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr
Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

goûter la cuisine locale. Il était très ravi de déguster les mets congolais, préparés par de jeunes congolais. Il a dit aussi que c'est un bon métier et qu'il faut donc être à côté des jeunes pour les aider.

un métier pour la vie; un métier pour gagner sa vie personnelle et pour nourrir sa famille. La cuisine est un travail digne, un métier noble. Car, marié ou pas marié, petit ou grand, on doit manger!

* *L'École gastronomique Jean-Paul II ouvre ses portes le 9 octobre prochain, auriez-vous un mot à ce sujet?*

** Nous serons là, le 9 octobre, pour l'inauguration de l'Ecole gastronomique Jean-Paul II. J'invite donc les jeunes garçons et filles de venir s'inscrire à cette école et de bien apprendre ce métier de la cuisine. C'est

Propos recueillis par P. Alain Céphas BANSIMBA-MUANGA

OFIS store

DELL

OFFRE EXCEPTIONNELLE
STOCK LIMITE

Achat en boutique, paiement comptant

DELL OPTIPLEX
Ordinateur de bureau reconditionné

IMPRIMANTE MULTIFONCTION
Impression • Photocopie • Scan

150 000 F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

ETUDE de Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 587 / Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60 /
NIU: P2005110002540 126 / E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

PHARMACIE MAYA-MAYA
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle / AU CAPITAL DE: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA /
Adresse: B.P.: 1851, rez-de-chaussée de l'aérogare de Maya-Maya 2e Module (Moungali) / BRAZZAVILLE
RCCMCG/BZV/17 B 7125

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 11 juillet 2017, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de La Plaine en date du 12 juillet 2017, sous Folio 123/8 n°1479, il a été constitué une société dénommée: «PHARMACIE MAYA-MAYA», dont les caractéristiques sont les suivantes:

des produits pharmaceutiques et de la parapharmacie;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 17 B 7125 du 14 juillet 2017;

Gérance: Mademoiselle NDOUNDOU Auréole-Liptia Peimande est la Gérante de la Société.

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 1851, rez-de-chaussée de l'aérogare de Maya-Maya 2e Module (Moungali);

Objet: Import-export, vente

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA

XI^{ème} assemblée plénière de l'Acerac à Yaoundé (Cameroun)

Les évêques appellent à un meilleur vivre ensemble dans leurs différents pays

Les rideaux sont tombés, dimanche 16 juillet 2017, à Yaoundé, au Cameroun, sur les travaux de la XI^{ème} assemblée plénière de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale). La messe pontificale de clôture de cette assemblée a été célébrée en la basilique mineure Marie Reine des Apôtres de Mvolé, par Mgr Juan Nsue Edjang Mayé, archevêque de Malabo, président de la C.e.g.e (Conférence épiscopale de Guinée Equatoriale), nouveau président de l'Acerac, qui avait autour de lui les Cardinaux Dieudonné Nzalainga et Christian Tumi, respectivement archevêque de Bangui et archevêque émérite de Douala, NN.SS. Piero Pioppo, nonce apostolique au Cameroun et en Guinée Equatoriale, Samuel Kleđa, archevêque de Douala, président de la C.e.n.c (Conférence épiscopale nationale du Cameroun), président sortant de l'Acerac, les archevêques et évêques membres de l'Acerac. Dans l'assistance, il y avait le ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation, René Emmanuel Sadi, représentant personnel du Président camerounais Paul Biya, ainsi que d'autres autorités du pays et de nombreux fidèles chrétiens.

La messe de clôture de la XI^{ème} assemblée plénière de l'Acerac, célébrée en la basilique de Mvolé, dédiée à la Vierge Marie patronne du Cameroun, a surtout été marquée par le message de

l'œcuménisme et un envoi en mission à partir des efforts que les uns et les autres ont déjà consentis sur le sujet. Pour lui, face aux fléaux de l'heure comme la menace suscitée par l'expansion des



Une vue des participants à la messe de clôture.

sectes, l'Eglise doit agir dans deux directions qui relèvent du même effort de fidélité à l'évangile. Elle doit d'une part, «favoriser le dialogue entre les peuples, les cultures, les religions, afin que, grâce à un enrichissement mutuel, ils aident le monde à se renouveler et à avancer toujours plus vers le royaume», et d'autre

part, «faire rayonner la foi à l'extérieur par le double témoignage de la vie et de la parole rendu à Jésus-Christ; promouvoir les valeurs du Royaume telles que la paix, la justice, la liberté et la fraternité». Le secrétaire du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux a, par ailleurs, souligné l'éventualité d'envisager des cours communs de formation de nouveaux prêtres ensemble avec les musulmans.



Les évêques de l'Acerac en procession.

En guise d'exemples concrets de dialogue interreligieux, les évêques ont fait écho à l'admirable exemple de dialogue œcuménique et interreligieux donné en Centrafrique entre l'archevêque de Bangui, l'imam et le pasteur de l'Eglise évangélique, qui se sont mis ensemble pour le bien-être social et national. Ce qui a abouti à la mise en place d'une plateforme qui a été codifiée au moyen d'un cadre juridique conformément aux lois et règlements de leur pays. De même, les évêques ont planché sur l'écho à donner à «toutes ces bonnes et belles choses», le sens, l'idée de changer notre mentalité dans la manière de faire l'Eglise, notre façon de faire tout court.

Au terme de leurs réflexions, les évêques après, avoir élu Mgr Juan Nsue Edjang Mayé à la tête de leur association ont, entre autres, désigné comme nouveau secrétaire de l'Acerac, l'Abbé Antonio Mabilia, prêtre congolais, ancien recteur

du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha de Kinsoundi à Brazzaville, actuellement curé de la Paroisse Sainte-Face de Jésus à Pointe-Noire, son diocèse. Il remplace l'Abbé Mesmin-Prosper Massengo, vicaire judiciaire de l'Archidiocèse de Brazzaville, qui, à la suite de son prédécesseur, l'Abbé François de Paul Moundanga-Ibeni d'heureuse mémoire, a conduit avec détermination jusqu'à son aboutissement, le projet de construction de l'actuel Hôtel de l'Acerac qui depuis deux ans trône majestueusement en plein cœur de la capitale congolaise. Grâce à lui, ce qui naguère était considéré comme un rêve, est devenu une réalité.

Au cours de leurs travaux, les évêques ont abondamment évoqué la mémoire de Mgr Jean-Marie Benoît Bala, évêque de Bafia depuis 2003, décédé de façon tragique à l'âge de 58 ans, dont les obsèques ont été programmées pour les 2 et 3 août prochains.

Aristide Ghislain NGOUMA (Yaoundé)

Réactions recueillies à l'issue de la cérémonie d'ouverture au Palais des congrès de Yaoundé

**** Cardinal Christian Tumi, archevêque émérite de Douala (Cameroun):**

«C'est justement pour toutes ces questions que nous sommes là, la paix et l'unité qui sont menacées en Afrique centrale, voir ce que l'Eglise peut faire en Afrique centrale, en ce qui concerne la paix. Là où il y a l'amour il y a la paix, et si l'amour est absent, il y a la guerre car la guerre est l'expression de la haine et la haine a pour résultat la guerre. Vous pouvez tirer la conclusion, il y a un problème».

**** Cardinal Dieudonné Nzalainga, archevêque de Bangui, président de la C.e.ca (Conférence épiscopale de Centrafrique):**

«Je pense que c'est Dieu d'abord qui apporte la thérapie, et il passe par des hommes. Nous saurons trouver le mot juste et surtout ouvrir des portes nécessaires pour que nous puissions

trouver des voies et moyens pour arriver à des solutions. Il est entendu que nous avons besoin de cela et je crois que c'est le moment ou jamais, quand les évêques sont réunis, l'Esprit-Saint sait les inspirer».

**** Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo):**

«Ce que je dis, c'est un peu ce que le Cardinal Tauran nous a dit par son représentant. C'est remplacer l'attitude de réserve par l'attitude de rencontre et en même temps, éviter le soupçon pour avoir confiance entre les Eglises et entre l'Islam et les religions traditionnelles africaines. Je crois que cela sera l'enjeu de savoir les réserves que nous avons pour bannir la culture de réserve et embrasser la culture de la rencontre, bannir la culture du soupçon

et embrasser la culture de la confiance, c'est cela l'enjeu du dialogue et de l'œcuménisme, thème de notre assemblée plénière de l'Acerac.

Il faut surtout, pour notre pays, qu'on soit très prudent, parce que quand on voit même dans les villages des mosquées qui se construisent, on ne sait jamais la suite. Tout en partant de cette rencontre, ce dialogue, le grand problème, c'est comment faire ce dialogue. Mais, nous devons être prudents, parce que comme on dit, le diable rôde toujours autour de nous cherchant qui dévorer. Donc, nous devons être prudents et vigilants là-dessus».

Propos recueillis à Yaoundé par Aristide Ghislain NGOUMA

Diocèse de Ouesso

L'année pastorale clôturée à Péké, un village des autochtones

L'année pastorale 2016-2017, dans le Diocèse de Ouesso, a été clôturée le dimanche 18 juin 2017, lors de la célébration de la fête du Très Saint Sacrement, par l'évêque du lieu, Mgr Yves Marie Monot, à Péké, un village situé à cinq kilomètres de Ouesso, autrefois habité essentiellement par des autochtones et devenu mixte aujourd'hui. A cette occasion, l'évêque a conféré le sacrement de confirmation à huit personnes et douze ont reçu le baptême des mains de l'Abbé Franck. Habité aussi bien par les autochtones que par les bantous, Péké



L'évêque de Ouesso entouré de quelques confirmés et baptisés ainsi que des religieuses.

un village où se vit l'expérience d'une nouvelle communauté chrétienne. Commencée depuis octobre 2014, la communauté de Péké fait son bout de chemin. «Le monde entier est notre patrie», disait la Bienheureuse Marie de la Passion, fondatrice des Sœurs franciscaines missionnaires de Marie. Cette parole guide l'activité évangélique que mènent les Sœurs franciscaines missionnaires de Marie dans cette communauté. A côté du corps qu'elles soignent et éduquent à travers le centre de santé et leur école, elles font naître aussi et grandir dans la foi, avec la catéchèse et une profonde pastorale de proximité. Le 25 décembre 2016, la communauté chrétienne de Péké s'était agrandie avec le baptême de dix enfants. Ceux-ci s'étaient ajoutés aux 8 baptisés de l'année pastorale 2015-2016. Pour clôturer l'année pastorale 2016-2017 en beauté, sept des enfants qui avaient reçu le baptême l'année passée ont pu recevoir le sacrement de la confirmation, des mains de Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso.

Toute cette entreprise chrétienne, qui est d'abord l'œuvre de Dieu, est le fruit de l'ardeur et du travail acharné des religieuses. Car, à côté des sept confirmations, il faut ajouter treize personnes qui ont reçu le baptême des mains de l'Abbé Franck. Le nomadisme qui est aussi une des qualités des autochtones, ne favorise pas souvent le suivi de façon continue de la catéchèse. Il faut donc avoir de la patience et donc les aimer pour y arriver. Tel est l'effort fourni par les religieuses, principalement par Sr Fleurette et Sr Marie-Bernadette. Elles se situent à la suite d'autres religieuses qui les avaient précédées. Comme pour dire avec Paul: «Si moi j'ai planté, Apollon a arrosé, mais c'est Dieu qui a fait pousser. Celui qui compte, ce n'est pas le semeur ni l'arroseur, mais Dieu qui fait que cela pousse» (1 Co 3, 6-7).

Abbé Franck BANGO



Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements: Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale:

Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

Etude de Maître Brislaine KOUTOU
Notaire

Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du Café de Paris, marché Plateau centre-ville, Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96.

INSERTION LEGALE ARC-EN-CIEL SYNERGIE

Société A Responsabilité Limitée au capital de UN MILLION DE F. CFA
98, Avenue Moe Kaat MATOU, face J.J LOUKABOU, Centre-ville; B.P.:1297
Tél.: 06 897 96 22 / RCCM N° CG/PNR/12 B 542 / Pointe-Noire

Suivant procès-verbal d'assemblée générale ordinaire dressé par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le vingt-huit juin deux mil dix-sept, dûment enregistré le dix-sept juillet deux mil dix-sept, sous le folio 129/18, n° 5404, les associés de la Société ARC-EN-CIEL SYNERGIE SARL ont décidé, à l'unanimité, du changement de gérant.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE: Monsieur Pierre Auguste TATI est désigné nouveau gérant de la so-

ciété, pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

MENTION MODIFICATIVE: la décision de changement a fait l'objet de dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 18/07/2017, et enregistrée sous le numéro 17 DA 856.

Pour avis,

Le Notaire,
Maître Brislaine
KOUTOU.

Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville / Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville / Boîte Postale 2927, Brazzaville, République du Congo / Téléphone: (00242) 06 677 89 61

E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE TOTAL E&P CONGO

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION / AU CAPITAL DE 20.235.301,20 USD / SIEGE SOCIAL: AVENUE RAYMOND POINCARE, B.P: 761, POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO / RCCM POINTE-NOIRE N° RCCM CG/PNR/08 B 625.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT

Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration en date du 13 janvier 2017, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, en date du 09 juin 2017, enregistré, le 13 juin 2017, à Pointe-Noire Centre, sous le numéro 4399, folio 106/14, les administrateurs ont notamment renouvelé le

mandat de Monsieur Guy Maurice, en qualité de président de conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2018 sur les comptes de l'exercice 2017.

Pour insertion,
Maître Salomon
LOUBOULA.

ETUDE de Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville

1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587 / Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60 / NIU: P2005110002540 126 / E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

EMERSON-BOIS S.A

Société Anonyme Avec Conseil d'Administration / Au Capital de 20.000.000 F. CFA
Siège: 157, Avenue Stéphane CHICHELLE / (Centre-ville), Pointe-Noire
RCCM CG/PNR/17 B 281

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 28 juin 2017 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Pointe-Noire Centre, en date du 04 juillet 2016, sous Folio 120/43, n°505, il a été constitué une société dénommée: «ACA CONGO-S.A», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société Anonyme;

Capital: 20.000.000 F. CFA;

Siège: Pointe-Noire, 157, Avenue Stéphane TCHICHELLE (Centre-ville);

Objet: l'exploitation forestière, la transformation, l'industriali-

sation et la commercialisation du bois;

Durée: 99 années ;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n° 17 B281 du 04 juillet 2017;

Dirigeant: Monsieur ALOU-NA-NGUIE Emery Arsène est le Directeur Général de la Société ; Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean-Marie
MOUSSOUNDA.

Office notarial YABBAT-LIBENGUE

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire / Avenue Charles De Gaulle, premier étage immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais, Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12. / B.P: 4821. E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date 30 Juin 2017, enregistré au domaine de timbre, en date du 30 Juillet 2017, sous le folio 121/35 N°5108, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/17 B 284 du 07 Juillet 2017; il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: PONTICELLI CONGO;
Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Dix millions (10.000.000) de Francs CFA, divisé en mille (1.000) parts de 10.000 Francs CFA de valeur nominale;
Siège social: Rue U'sengili, zone des pêcheurs, zone industrielle de la foire, Pointe-Noire, Ré-

publique du Congo;
Objet: La Tuyauterie industrielle, la construction, et la maintenance industrielle;
Et, généralement, toutes opérations ou activités, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;
Gérance: Monsieur LE GANGNEUX Thierry Charles Maurice;
Co-gérance: Monsieur LE BOURG Guillaume Antoine Albert.

Fait à Pointe-Noire, le 20 Juillet 2017.

Pour insertion,
Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE.



ETUDIER EN EUROPE(UKRAINE)

A LA PORTEE DE TOUS
HAUTE QUALITE - PRESTIGE - RECONNAISSANCE MONDIALE

COMMUNIQUE!!!

«Les universités publiques»

Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo Brazzaville, Monsieur Faustino NGOBEYA, informe les parents d'élèves et les étudiants que les inscriptions au titre de l'année académique 2017-2018 sont ouvertes et se poursuivent.

Les diplômes demandés pour les études supérieures:

En Master 1: Baccalauréat, BTS ;En Master 2: Licence Et Doctorat: Master 2

Les diplômes demandés pour les études moyennes:

Dans les filières suivantes: Médecine générale; Pharmacie; Stomatologie; Médecine vétérinaire; Hygiène-Sécurité et Environnement; Pétrochimie; Automatisation; Exploitation des forages gazoducs; Forage en mer et sur terre; Exploitation des forages pétroliers; instrumentation pétrolière; Géologie; Exploitation minière; Génie civil; Electricité; Mécanique générale; Mécanique auto; Finance et crédit; Comptabilité audit; Transport et logistique; commerce international; Marketing, Banque, taxation, Aviation civile; Architecture; Maintenance informatique; Management des ressources humaines; Réseau et Télécommunication; Economie et bien d'autres (plus de 2000 filières).

En outre, les visas touristiques et affaires sont accordés aux personnes désirantes suivre un traitement médical pour différentes pathologies, ou faire des affaires dans les activités lucratives.

NB: Toute fois, Monsieur le Consul rappelle les parents d'élèves et étudiants d'être très prudents, car il existe beaucoup d'agences clandestines non reconnues par le Ministère de l'enseignement Supérieur Ukrainien.

Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo Brazzaville reconnaît une seule agence, et par ailleurs ne répond pas aux actes commis par les agences non crédibles.

Le consulat organise les cours préparatoires de langue russe aux candidats inscrits avant leur départ pour leurs études en Ukraine. Les candidats déjà inscrits sont priés de se rapprocher de nos agences pour les formalités de départ.

Nos Contacts:

Pointe-Noire: En face de la Radio Océan(Linda) à Tchimbamba, Rue Mbénédi Bâtiment n° 27. (Point de repère Pharmacie Medina) 18, Avenue Bouanga Kalou Sainte Bernadette, Quartier Matendé; ETS NTINU-VE 1 en face de la station X-OIL de Mongo Mpoukou ;

ETS NTINU-VE 2, à 100 mètres du terminus Terre jaune en allant vers la commune de Mongo Poukou
Tél.: 06 814 24 28 / 04 40429 89 / 05 553 40 00 / 04 418 55 69 / 06 668 16 02/06 668 56 35

Brazzaville: 132 rue Bangou des 15 ans (vers l'Eglise Catholique Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde).

Tél: 06 958 88 31 / 05 512 59 35 / 06 814 24 28 / 04 404 29 89 / 05 355 64 52 / 06 613 23 81 / 06 668 56 35/05 549 56 76.

Energie électrique

L'empire du soleil levant entend soutenir les efforts de l'Afrique

En marge du 29e sommet de l'U.a (Union africaine) tenu à Addis-Abeba, en Ethiopie, le gouvernement japonais et la B.a.d (Banque africaine de développement) ont signé le 3 juillet dernier, une lettre d'intention destinée à lancer l'Initiative énergétique Japon-Afrique, selon le communiqué de presse de la B.a.d.

C'est dans les prochaines semaines, que les deux contracteurs définiront, conformément aux termes de cette lettre, les modalités de mise en œuvre de cette initiative, pour soutenir efficacement les projets dès fin 2017. La Bad sera chargée d'élaborer les projets relevant de l'Initiative énergétique Japon-Afrique, en consultant étroitement ses pays membres régionaux. Et, le Japon (Empire du soleil levant) est prêt à accorder sous forme de financements concessionnels et non concessionnels 6 milliards de dollars. Une fois mise en œuvre, cette initiative offrira un soutien de poids au projet New Deal, pour l'énergie en Afrique que la B.a.d a lancé en 2016. L'objectif étant l'accès universel à l'énergie en Afrique d'ici à 2025, en recourant notamment aux sources d'énergie disponibles et aux technologies les plus avancées. « Cette initiative contribuera, de manière significative, aux efforts de l'Afrique, pour parvenir à un accès universel

à l'énergie et transformer ses systèmes énergétiques, grâce, à un bouquet énergétique équilibré et réaliste, de sources renouvelables et conventionnelles », souligne le communiqué de presse. Les projets qui seront conduits dans le cadre de cette initiative permettront notamment, de fournir de l'électricité aux ménages, aux écoles, aux hôpitaux, aux exploitations agricoles, aux industries et aux activités basées sur les techniques de cuisson propre. « L'initiative japonaise vient compléter toute une gamme d'activités associées à des projets énergétiques publics et privés, grâce à un panachage de financement et d'assistance technique », précise le même communiqué. Rappelons que le gouvernement japonais vient de confirmer son engagement à soutenir le développement de cette initiative, après des discussions initiées par les dirigeants africains, lors de la 6e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad-Vi),



Akinwumi-Adesina.

tenu à Nairobi, au Kenya, en 2016. « Je tiens à remercier le gouvernement japonais, pour son soutien de longue date à la Bad et au continent africain. Je me félicite également de l'appui du Japon au New Deal, pour l'énergie en Afrique, avec cette initiative constituant un autre jalon important de la longue collaboration entre les deux parties et un signal fort de l'adhésion sans réserve du Japon à la première des cinq grandes priorités de la Bad, à savoir: éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie », a déclaré Akinwumi Adesina, président de la Bad. Transmettant le message de Taro Aso, vice-premier ministre et ministre des finances du Japon, Shinichi Saïda,

ambassadeur de ce pays en Ethiopie, a déclaré que grâce à cette initiative, son pays contribuera à « accélérer la fourniture de l'électricité en Afrique, notamment grâce à ses meilleures technologies de production de charbon propre à faible émission de carbone, entraînant ainsi une croissance inclusive et durable en Afrique. »

V.M.

Atelier de validation de la chaîne de valeurs de la foresterie durable au Congo

Les efforts accomplis sont encore loin des engagements pris avec l'Apv et la Redd+

En partenariat avec le Fonds mondial pour la protection de la nature, le Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement a organisé un atelier de validation de la chaîne de valeurs de la foresterie durable au Congo. Au Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, à Brazzaville. C'est Marcel Moukissi, conseiller à l'économie verte et au reboisement, qui a ouvert les travaux de cet atelier, en présence du Dr Jean Bakouma, directeur du programme forêt à Wwf (Fonds mondial pour la protection de la nature) - France, en charge des trois bassins forestiers tropicaux du monde.

Plus d'une vingtaine de participants, venus des administrations publiques, des institutions des Nations Unies et de la société civile, ont pris part à cet atelier sur la chaîne de valeurs de la foresterie durable au Congo, dont l'analyse offre un cadre de réflexion approprié. La démarche plus holistique de cette chaîne de valeurs sur la gestion des forêts met l'accent sur l'interaction entre les parties prenantes, la réglementation, les normes et les standards sur les marchés. La durabilité forestière, au plan économique, environnementale et sociale n'est pas seulement déterminante au niveau du massif forestier, mais aussi sur toute la chaîne de valeur du secteur forestier. Ainsi, la chaîne de valeurs devrait amplifier le rôle de l'Etat et de l'administration forestière suivant une approche de parties prenantes, en interaction avec les autres acteurs. Elle mettrait, aussi, l'accent sur les forces qui participent à la création du cadre et des règles du jeu, dont ont besoin les autres parties prenantes comme les populations, pour garantir leurs engagements et sécuriser leurs investissements. La démarche de

la chaîne de valeurs est un complément au travail déjà amorcé par le processus Apv et le mécanisme Redd+. Elle va, donc, aider à prioriser les interactions stratégiques avec les parties prenantes et les segments stratégiques du secteur forestier sur lesquels, il faut agir. C'est dans cette veine que la Fao, en partenariat avec le Fonds mondial pour la protection de la nature-France, a décidé de développer l'approche de la chaîne de valeur, dans les pays du Bassin du Congo, travaillant dans le cadre de la Redd+, afin d'accompagner les efforts qu'ils doivent encore fournir en matière de foresterie durable. Les participants ont examiné, pendant les travaux, la cartographie de la chaîne de valeurs de la foresterie durable du Congo, ses goulots d'étranglement, tout comme ses leviers et les indicateurs de suivi de sa durabilité. Pour le Dr Jean Bakouma, principal animateur de cet atelier, « depuis le milieu des années 90, le bassin du Congo a opté pour des grandes réformes réglementaires, afin de gérer les forêts. Presque chaque pays du bassin, en commençant par le Cameroun, le Congo,



Une vue partielle des participants.

puis le Gabon, voire la RDC. Chaque pays a mis en place un nouveau code forestier, donc une nouvelle réglementation, pour mieux gérer les forêts et les protéger. Il se trouve que ces efforts ont été couronnés de succès depuis le milieu des années 2000. Sur les 200 millions de forêt qui sont dans le bassin du Congo, 50 millions sont en cours d'exploitation, donc donnés au secteur privé. 5,5 millions sont à peine certifiés pour la gestion durable. Ces efforts ont été accomplis pendant 10 ans, donc depuis 2006. On pense qu'on pourrait faire mieux. » Signalons que le processus Apv-Flegt et le mécanisme de la Redd+ font l'objet de préoccupations, puisque malgré des efforts consentis en matière de gestion forestière durable, beaucoup reste à faire. L'équilibre entre le processus Apv-Flegt et le

mécanisme Redd+ se faisant toujours attendre. D'où la validation de la stratégie de la chaîne de valeurs de la foresterie durable au Congo, après son évaluation. Dans le bassin du Congo, les efforts accomplis par des pays dans la gestion durable et la protection des forêts ne sont pas encore perceptibles, pour les pays signataires de ces accords, au regard des engagements pris avec l'Apv et la Redd+.

Philippe BANZ

Téléchargez le fichier PDF du journal La Semaine Africaine dans votre smartphone ou dans votre tablette: lisez et partagez-le.

Après l'adoption du Syscohada révisé

Une formation sur les normes comptables IFRS aura lieu bientôt à Brazzaville

Brazzaville, la capitale de la république du Congo, abritera du 8 au 10 août prochain, une session de formation sur les nouvelles normes IFRS. Après l'adoption le 26 janvier 2017, du nouvel Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière, et du système comptable Ohada, dans la même ville. Destinée aux comptables et chefs de service juridique et fiscal, cette formation abordera les changements majeurs intervenus dans le Syscohada réformé. Celui-ci entre en vigueur le 1er janvier 2018, pour les comptes personnels et le 1er janvier 2019, pour les comptes consolidés et les états financiers, selon les normes IFRS. Eu égard à cette échéance, l'organisation panafricaine organisera une session de renforcement des capacités sur les incidences, les analyses pratiques, les problèmes et cas pratiques au profit de ces professionnels du chiffre (contrôleurs financiers, contrôleurs de gestion, commissaires aux comptes, auditeurs...). La conversion du reporting Ohada vers les IFRS (International financial reporting standards) et les travaux essentiels inhérent à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts, indique le communiqué de l'organisation panafricaine.

Cette formation va non seulement permettre de procéder à une étude comparative de l'ancien référentiel et du nouveau Syscohada, mais aussi de cerner le tableau des équivalences/correspondances entre les deux normes; les retraitements comptables et fiscaux; le reporting national et international. « Ces changements qui épuisent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront, donc, les différences de traitements comptables qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, d'applications et cas pratiques », affirment les organisateurs de cette session de formation.

Les normes comptables IFRS ont été mises en place en 2005, par le bureau des standards comptables internationaux, afin d'instaurer un modèle comptable harmonisé propice aux échanges internationaux et à la gestion des groupes transnationaux. Les travaux successifs du Conseil des ministres de l'Ohada, qui a eu lieu à Brazzaville, ont permis aux 17 Etats membres d'adopter les normes IFRS. Ce nouvel Acte uniforme étant, toutefois, difficile à appliquer dans les P.m.e, l'organisation panafricaine a jugé bon d'initier une formation à l'endroit des experts comptables, comptables agréés, cabinets comptables et d'audits, auditeurs internes et externes, contrôleurs, personnels de l'administration publique en relation avec les entreprises (impôts, douanes, etc.).

Le Syscohada réformé apporte, en effet, un changement qualitatif dans la manière de travailler, laquelle implique, conjointement, juriste et comptable. C'est un plus en terme de pilotage de système d'information, en ce sens qu'on a un même langage comptable et financier au-delà des frontières. « Les entreprises ont intérêt à utiliser le nouvel Acte uniforme de l'Ohada puisqu'à partir de janvier 2018, un seul référentiel servira à tout le monde; soit en l'appliquera, soit on ne l'appliquera pas et on ratera des opportunités », avait déclaré Victor Ketevi, expert-comptable agréé Cemac et formateur pour les bureaux EY francophone, lors d'un atelier de formation tenue à Brazzaville 4 au 5 juillet dernier, au profit des professionnels du chiffre.

Viclaire MALONGA

IN MEMORIAM

27 juillet 2012 - 27 juillet 2017

Il y a cinq ans, nous quitte brusquement le vendredi 27 juillet 2012, notre frère et collègue, Patrice MISSAMOU, responsable commercial du bihebdomadaire La Semaine Africaine. Son inhumation eut lieu le vendredi 3 août 2012, au cimetière Ma Campagne de Kinsoundi, à Brazzaville, après une cérémonie de recueillement au siège du journal, où parents, amis, connaissances et collègues de service lui rendirent un dernier hommage. A cette cérémonie d'adieu, fut prononcée une oraison funèbre mettant en relief les mérites de celui qui nous quittait pour l'éternité, avant le dépôt de la gerbe de fleur au pied de son cercueil. Repos éternel et que brille à tes yeux la Lumière sans déclin!



Commune de Pointe-Noire

Vers le lancement du projet de drainage des eaux pluviales de la ville de Pointe-Noire

La salle de mariage de l'hôtel de ville de la commune de Pointe-Noire a abrité, jeudi 13 juillet 2017, les travaux de l'atelier de restitution du premier comité de pilotage du projet de drainage des eaux pluviales de la ville de Pointe-Noire. C'était en présence de Philippe Bakobi, représentant du Ministère de l'aménagement du territoire et des grands travaux, Disso Bakonga, secrétaire général du Conseil départemental et municipal de la ville de Pointe-Noire, Sophie Derudder, représentante de la délégation de l'A.f.d (Agence française de développement), Jean-Luc Rahuel, chef de la délégation du groupe Artelia Comète international chargé d'exécuter le projet et bien d'autres autorités.



Le présidium de la cérémonie.

D'entrée de jeu, Disso Bakonga, souhaitant la bienvenue à ses hôtes, a salué l'initiative du gouvernement relative au drainage des eaux pluviales de la ville de Pointe-Noire. «Vous voudriez bien transmettre au gouvernement de la République et au Chef de l'Etat, notre plus profonde reconnaissance pour la prise en compte de la problématique principale de l'assainissement pluvial de Pointe-Noire, qui constitue, pour nous autorités municipales, une épine sur nos pieds», a-t-il demandé. Pour sa part, Alain Mpoué, membre de la délégation de l'A.f.d, a expliqué que ce projet a commencé à Brazzaville,

avec le Ministère en charge de l'aménagement du territoire. Aujourd'hui, il s'étend à Pointe-Noire. C'est un projet de 40 millions d'euros (environ 23 milliards de francs Cfa) qui va être présenté au Conseil d'administration de l'A.f.d au mois de septembre prochain, à condition que les études de faisabilité, notamment l'avant-projet détaillé soit disponible pour espérer que les travaux puissent démarrer en 2018. Ceux qui occupent les espaces retenus pour les travaux seront expropriés par le gouvernement. Car, le financement de l'A.f.d ne concerne pas les expropriations. Ouvrant les travaux, Phi-

lippe Bakobi a rappelé que la réunion de ce comité «fait suite à la réunion de démarrage tenue dans cette même salle en date du 26 janvier 2017 et au cours de laquelle l'utilité du projet a été présentée, ceci face à la forte croissance démographique de la ville et de l'occupation de terrain non-viabilisé. Tout en soulignant l'importance de l'obtention des financements de la part de l'A.f.d pour la réalisation de ce projet». Il a signifié que les travaux de Pointe-Noire seront similaires à ceux réalisés à Brazzaville. Après quoi, les participants à l'atelier ont suivi quatre exposés détaillés par les experts du groupe Artelia Comète international chargé

de l'exécution dudit projet. Ils étaient axés sur le rapport du démarrage et le rapport de la première phase du schéma directeur diagnostic de la situation existante. C'est pendant la phase des questions-réponses que les participants ont compris l'urgence et la nécessité de la réalisation du projet de drainage des eaux pluviales qui, une fois mis en œuvre, permettra d'améliorer les conditions d'assainissement de la ville de Pointe-Noire. Trois rivières seront aménagées dans le cadre des travaux de drainage des eaux de pluie: Songolo, Tchikobo et Tchinouka.

Equateur Denis NGUIMBI

A.i.v.p (Association internationale villes et ports)

Séraphin Bhalat élu vice-président pour l'Afrique

L'A.i.v.p (Association internationale villes et ports) a tenu sa 30e assemblée générale annuelle, le 29 juin 2017, au Havre, en France. A cette occasion, M. Séraphin Bhalat, le Directeur général du P.a.p.n (Port autonome de Pointe-Noire), a été élu vice-président de l'A.i.v.p pour l'Afrique.



M. Séraphin Bhalat, Dg du Port autonome de Pointe-Noire.

La 30e assemblée générale de l'A.i.v.p, associée aux festivités marquant la commémoration des 500 ans de la ville du Havre qui l'a vue naître, a connu la participation de 260 délégués venus de 30 pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique du nord et du sud et de l'Afrique, dont le Congo, représenté par le Directeur général du Port autonome de Pointe Noire.

Intervenant pour son mot de circonstance, M. Séraphin Bhalat a tenu à remercier les dirigeants de l'A.i.v.p pour la confiance qu'ils ont bien voulu placer en lui et, au-delà, à l'autorité portuaire de Pointe-Noire qu'il représente, en le proposant au poste de vice-président pour l'Afrique. En effet, un an après l'accession du Port autonome de Pointe-Noire au conseil d'administration intervenue

Pour cela, il s'est engagé à poursuivre l'action menée par son prédécesseur, M. Cyrus Ngo'O par la pro-

que l'autorité portuaire d'Abidjan se propose d'organiser. Ainsi que la 16e conférence mondiale des villes

L'Assemblée générale a délibéré sur les documents de gestion de l'A.i.v.p dont les rapports d'activités et financier 2016, le programme d'activités et le budget 2017. Elle a également procédé à la recomposition du Conseil d'administration dont certains anciens administrateurs ont renouvelé leurs mandats, au terme des trois ans.



Les membres des nouvelles instances.

D'autres ont rejoint le Conseil, à l'issue des votes principalement dans le collège des «Autorités portuaires» pour lequel huit candidatures ont été enregistrées, contre quatre places vacantes.

Le renouvellement du bureau de l'A.i.v.p a consacré la nomination de M. Séraphin Bhalat en qualité de vice-président pour l'Afrique. Il succède ainsi à M. Cyrus Ngo'O, Directeur général du Port autonome de Douala, dont le mandat est arrivé à son terme, au cours de cette 30e session de l'Assemblée générale.

à l'issue des travaux de l'Assemblée générale tenue à Malaga (Espagne), en juin 2016, il s'estime honoré par cette distinction, pour porter le mandat de vice-président pour la région Afrique au sein de cette prestigieuse institution internationale.

et ports qu'abritera l'administration portuaire de Québec, en juin 2018. Cet événement sera jumelé avec les festivités de la commémoration du trentième anniversaire de l'A.i.v.p.

Paul TCHOMVO

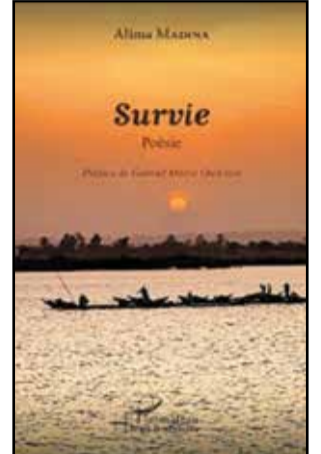
Pointe-Noire

Alima Madina: le recueil de poèmes «Survie», présenté au public

«Survie», c'est le titre du nouveau recueil de poèmes paru aux Editions L'Harmattan Congo-Brazzaville, et qui porte la signature de la Congolaise Alima Madina. Dans ce livre de 52 pages et composé de vingt-sept poèmes, l'auteure explore l'espace dans lequel la génération actuelle est en train de vivre. L'ouvrage a été présenté au public ponténégrin, le vendredi 21 juillet dernier, dans la salle de spectacle du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard. En parcourant ce livre, le titre du premier poème confirme son rôle de pont



Alima Madina.



La couverture du livre.

entre le titre du recueil et le reste des poèmes. Pour s'en convaincre, lisez le poème «Nostalgie», à la page 15. C'est un poème d'une chanson lexicale qui n'échappe pas au titre. On y retrouve des mots comme : tristesse ; remord ; repentance ; anxieux. Au-delà de la mère physique, il y a la mère-patrie. C'est pourquoi, vu les souffrances qui inspirent tout poète, elle refuse l'esthétisme et les faits isolés.

Dans le onzième poème: «Délire», Alima Madina écrit: «Jamais je ne pourrai me taire. Comment oserai-je le faire?».

Dans ces poèmes, l'auteur parle aussi, pour les victimes obscures, des bouleversements historiques avec leurs séquelles de souffrances et de deuils. Dans le poème: «La vraie paix», le plus long du livre pour ces quarante-six vers qui le composent, l'auteure, après avoir peint la guerre civile de 1997, nous invite à la vraie paix.

Ce livre parle également des mœurs et des morts à travers leurs tombes. Elle le démontre par le biais du poème: «Tombe perdue. Elle écrit, à la page 38, que chez nous, il n'y a aucun respect pour les morts. «Comment croire ô ! chers pères, que des centaines de tombes sont ratissées, transformées en lopin de terre vendu à ciel ouvert. Cessons d'appeler les tombes par les dernières demeures, parce que la réalité est autre au Congo».

Procurez-vous ce livre déjà disponible dans les librairies et dont les thèmes sont si variés, et vous comprendrez, avec aisance, que l'art ne se fait pas sans destinataire. Alima Madina a compris que le poème est le véhicule dans lequel voyage l'histoire d'un pays, avec assurance. Et que les poètes sont l'âme d'un peuple, les philosophes en sont l'esprit. Un peuple sans poète est un peuple mort.

Prix d'honneur de la Francophonie, reçu en novembre 2013, à Paris, en France, Alima Madina est professeure de philosophie à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, à Brazzaville. Elle a déjà publié un recueil de poèmes intitulé: «Splendeur caché» et un recueil de nouvelles: «La voie d'une femme qui espère».

Equateur Denis NGUIMBI

Afrimma 2017

(Dallas, Etats-Unis d'Amérique)

Syssi Mananga, nominée!

Le dimanche 8 octobre 2017, se tiendra à Dallas, aux Etats-Unis, comme chaque année depuis 2013, la 4e édition des Afrimma, Prix africain African Muzik Afrimma Awards, maintenant connu sous le nom Afrimma Awards and music Festival.



Syssi Mananga.jpg avec son trophée Tam-Tam d'Or.

Prix Rfi Couleur Talent 2012, Tam-Tam d'or 2013 (Victoire de la Musique Congolaise), finaliste Afrique du concours de musique en ligne Global Rockstar 2014, nominée aux Kora et aux Afrima Awards 2016 dans la catégorie Meilleure Artiste Féminine d'Afrique Centrale, Syssi Mananga figure, pour la première fois, dans la liste des nominés de ce prix prestigieux, dévoilée le 22 juillet 2017, dans la catégorie Meilleure Artiste d'Afrique Centrale. Elle partage cette nomination avec d'autres célébrités

de la région, telles que Laurette La Perle (RDC), Mani Bella, Reniss ou encore Daphné (Cameroun). La nomination de Syssi Mananga (Congo) vient récompenser une année 2016 bien chargée avec la sortie des singles «Juste un peu», «Niekese» et «To the moon» et plusieurs performances sur des scènes prestigieuses, notamment le Zénith (Paris), l'Amager Bio (Copenhague), le Palais des Congrès du Sofitel (Abidjan) et l'Institut français (Abidjan). Le prochain single de Syssi Mananga «Chérie», produit par le label Boss Playa Music, sortira en septembre 2017.

C.E

Festival de photographie «Makeda»

La photo pour promouvoir la mixité des couples

Bravant les barrières de toutes sortes et surtout les préjugés, ils forment, aujourd'hui, de magnifiques couples mixtes dont les histoires sont racontées par des photos exposées à l'I.f.c (Institut français du Congo) de Pointe-Noire, dans le cadre du festival de photographie «Makeda».

L'amour est l'ultime instrument efficace pour vaincre le désespoir. C'est ce que l'on pourrait dire de Fiacre. Ce Centrafricain de 33 ans qui s'est installé en 2015 à Brazzaville, à cause des événements tumultueux que connaissait son pays, peinait à trouver une âme sœur qui éclairerait ses nuits. Quand, soudain, il rencontre Fanny, une Française venue au Congo-Brazzaville pour des raisons professionnelles. Pour avoir franchi les frontières raciales, culturelles, religieuses et géographiques, les deux amoureux vivent comme dans une bulle de bonheur infini et regardent ensemble vers un même horizon.

Mais, Fiacre et Fanny ne sont pas les seuls couples issus des milieux culturels différents. Durant le festival de photographie «Makeda» qui se tient du 6 au 29 juillet 2017, à l'I.f.c (Institut français du Congo) de Pointe-Noire, le public découvre, chaque jour, à travers des dizaines de photographies réalisées par la photographe française Aurore Vinot, des «chroniques» romantiques dignes des téléromans latino-américains. Mise à part le côté romantique de ces histoires, l'initiative de la photographe française Aurore Vinot semble procéder du contexte. En dépit de la mondialisation culturelle et économique, les unions mixtes constituent un véritable problème dans bien des sociétés, à travers la planète. Comme en Afrique du Sud où, même si l'apartheid est très loin derrière, le mariage entre Blancs et Noirs est, parfois, perçu avec un regard presque stigmatisant. En raison de moult idées

reçues entretenues dans les cervelles des uns et des autres. «Le passé colonial de la France donne lieu à beaucoup de préjugés. Les gens regardent toujours d'une manière étrange un (e) "mundelé" (Blanc, en lingala, ou kituba, Ndlr), fréquenter un (e) Congolais (e)», constate Elise, une Française unie à Georges, un Congolais de Brazzaville. Pire encore, «(...) certaines institutions étrangères empêchent, parfois, leurs expatriés de sortir avec des personnes du pays»,



Elise et Georges, heureux, dans les rues de Pointe-Noire.

constate Aurore Vinot. Et pourtant, «Le monde a changé, les gens peuvent se retrouver plus facilement, question de décision et de détermination», explique



Fiacre et Fanny savourant ensemble la douce odeur des eaux du fleuve Congo, à Brazzaville.

Fiacre. Une détermination qui anime Aurore Vinot, laquelle a choisi de dénommer son festival Makeda ou Reine de Sabah qui, bien qu'étant

Éthiopienne, accepta de s'unir au Roi Salomon, juif, pour prouver au monde qu'on peut se marier avec une personne venue de très loin. La photographe française a ainsi procédé à la réalisation d'une série de reportages au sein des couples mixtes dans beaucoup de pays, dont l'Afrique du Sud et la France, «question de promouvoir la mixité des couples», explique Aurore. Elle qui s'est appuyée sur cette assertion de l'écrivain franco-libanais, Amin Maalouf: «C'est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenances et

c'est aussi notre regard qui peut les libérer». En attendant la fin du festival, le public semble déjà l'apprécier à sa juste valeur. «Au-delà de l'aspect tout à

fait sentimental, c'est le caractère mixte de ces couples qui se sont formés dans des circonstances exceptionnelles, voire douloureuses et surtout dans un contexte où les unions mixtes continuent de poser problème dans certaines sociétés», s'est exclamée Blanche Achille Makindou, venue assister à l'ouverture du festival. Comme quoi, feu Pamela Mounka, ancien célèbre musicien congolais (Brazzaville), avait raison de se poser cette pertinente question: «Est-il interdit d'aimer une fille d'un autre pays ou d'un autre continent?». Comme s'il voulait, tout simplement, dire qu'aucune force, fût-elle forte, ne peut nous empêcher de faire ce que l'amour nous encourage à faire!

John NDINGA-NGOMA

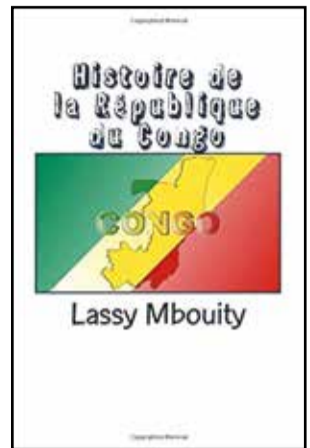
Lu pour vous

«Histoire de la République du Congo» de Lassy Mbouity

Vingt-neuf berges, natif de Brazzaville et basé à Houston, aux Etats-Unis d'Amérique, Lassy Mbouity est un écrivain prolifique: il a, déjà, à son tableau de chasse, 27 livres! Parmi ceux-ci figure: «Histoire de la République du Congo», un livre paru le 3 juin 2016, aux Editions Edilivre, à Paris, en France.



Lassy Mbouity.



Histoire de la République du Congo.

«Histoire de la République du Congo» est une œuvre de 134 pages, publiée dans la collection Classique. Genre: Lettres et linguistique Critiques et Essais.

«J'ai écrit ce livre, pour permettre aux Congolais de mieux assimiler l'histoire de leur pays», nous confiait-il, il y a quelques jours, au cours d'une interview.

«La République du Congo est un pays d'Afrique centrale situé à cheval sur l'Equateur. Le pays est souvent appelé Congo-Brazzaville, pour le distinguer de son voisin, la République démocratique du Congo (RDC), qui est souvent désigné par son acronyme, Congo-Kinshasa. Brazzaville est la capitale de la République du Congo et l'ancienne capitale de l'Afrique équatoriale française (AEF). Le 15 août 1960, le Congo est devenu un pays indépendant avec Fulbert Youlou comme nouveau premier président. Marien Ngouabi a assumé la présidence le 31 décembre 1968 et a proclamé la République populaire du Congo. L'économie repose sur l'agriculture vivrière, la chasse, l'exploitation minière et un secteur industriel basé en grande partie sur l'extraction de pétrole et du gaz naturel», lit-on, à la quatrième page de couverture du livre. Un opus subdivisé en plusieurs chapitres, entre autres: Le Royaume du Kongo; Les peuples du Royaume Kongo; Le Royaume de Loango; Christianisme au Loango; Rivalités royales sous la domination du Kwilu; Division des régions du royaume; Guerre civile du Kongo; La première guerre civile du Congo; La deuxième guerre civile du Congo ou guerre du 5 juin 1997; L'affaire des réfugiés disparus au Port fluvial (Beach) de Brazzaville; Santé en République du Congo; L'éducation en République du Congo; Peuples et langues du Congo; Commerce transatlantique ou traite négrière; Les Trois glorieuses (1963); République populaire du Congo; Conférence nationale et processus de transit; Référendum constitutionnel de 2002; Référendum constitutionnel de 2015.

Lassy Mbouity séjourne, actuellement, au Congo. Pour faire la promotion de ses nombreux livres.

A titre de rappel, il a signé son entrée dans le cercle fermé des écrivains congolais, par le truchement de «François Hollande réveille la jeunesse africaine». Un ouvrage paru en 2013, aux Editions Edilivre, et qu'il a présenté, officiellement, lors du forum Investir au Congo, tenu en 2015, dans la capitale congolaise.

«Histoire de la République du Congo» est disponible en librairie, au prix de 13,50 euros.

Véran Carrhol YANGA

Première édition du festival de photographie Kinkulu

Les meilleurs photographes primés

Créée en 2016, le Club Image horizon, que dirige Herman Pépin Ekouakoubou, initiateur du festival international de la photographie intitulé Kinkulu, a organisé, vendredi 14 juillet 2017, dans la salle de réunion de l'hôtel Elais, à Pointe-Noire, la cérémonie de remise des prix aux meilleurs photographes qui se sont distingués lors de la première édition du festival international Kinkulu, organisée en 2016, à l'I.f.c (Institut Français du Congo) de Pointe-Noire.

La cérémonie a connu la participation de Fabien Victorien Obongo et Robert Tinou, respectivement directeur départemental de la culture, des arts et des lettres de Pointe-Noire, et directeur départemental de la culture, des arts et des lettres du Kouilou; Judicaël Nkouka, directeur départemental du patrimoine de Pointe-Noire, Aurore Vino, formatrice venue de Paris (France), et autres photographes.

Prélude à cette cérémonie, et ce, grâce au partenariat entre l'I.f.c et le Club Image horizon, Mme Aurore Vino a organisé, du 6 au 13 juillet 2017, dans la salle de spectacles de l'institut précité, des ateliers de renforcement des capacités à l'intention d'une quarantaine de photographes de la ville océane congolaise. La formation a porté sur: Le

documentaire, le reportage, le portrait, l'exposition et bien d'autres thèmes liés au bon fonctionnement du métier de photographe. Au moment où le gouvernement se déploie à lutter contre la pauvreté, il sied de signaler que la photo nourrit son maître, et l'exercice de cette fonction permet d'atténuer le chômage devenu grandissant au Congo. Au registre des récompenses, Mme Aurore Vino, en guise de reconnaissance pour son travail d'encadrement, a reçu, de la part du Club Image horizon, un prix spécial, composé d'un pagne Super Wax et deux grelots fabriqués par des vanniers congolais.

Les photographes lauréats, par contre, ont reçu, chacun, une attestation de fin de formation. La cérémonie de congratulation était précédée par la signa-



Les photographes

ture d'un protocole d'accord entre Robert Tinou, directeur de l'antenne interdépartementale de l'Unesco à Pointe-Noire, et Herman Pépin Ekouakoubou, représentant le Club Image horizon. De ce protocole d'accord, il ressort que l'Unesco s'est engagé de soutenir le Club dans toutes ses actions.

Les lauréats de la première édition du festival de photographie

Kinkulu sont:

Prix de meilleure image: Allah Charles Bruno; Prix de meilleure image de la biodiversité: Eric Tchibinda Pambou; prix de la meilleure photo portrait: Josephet Mikoungui; prix de la découverte jeune talent: Victoire Boukadilla.

Equateur Denis NGUIMBI

J'aime lire La Semaine Africaine, mon journal préféré

IN MEMORIAM

29 juillet 2016-29 juillet 2017. Voici aujourd'hui un an qu'il a plu au Tout puissant de rappeler à Lui notre cher père, Jean-Félix MAVOUNGOU, ancien agent du Trésor. En ce jour de triste anniversaire,



Mme Doko, née Mavoungou Massanga Ernestine, prie tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. A cet effet, des messes d'action de grâces seront dites à Brazzaville, Pointe-Noire, Libreville et en France.

«Papa, tu resteras toujours un modèle pour moi, je ne t'oublierai jamais»

Repose en paix!

Abidjan 2017

L'or francophone de Franck Elemba!

Les Jeux de la Francophonie se poursuivent à Abidjan, avec des fortunes diverses pour les sportifs congolais. L'athlétisme a offert au pays sa première médaille, par le truchement du lanceur de poids Franck Elemba, et pas n'importe laquelle, puisqu'il s'est hissé sur la plus haute marche du podium, synonyme de médaille d'or.

Les épreuves d'athlétisme des 8e Jeux de la Francophonie, d'Abidjan, ont débuté, dimanche 23 juillet, au stade Houphouët Boigny. Parmi les épreuves programmées figurait le concours du lancer de poids. Le Congolais Franck Elemba était beaucoup attendu et il a confirmé son statut de favori. Nous avions prédit son succès dans notre précédent numéro. Et Franck Elemba, le gladiateur, comme on aime à l'appeler, a mis tout le monde d'accord, dès son premier essai, avec un jet de 19,04m. Finalement, il l'a emporté avec un jet de 19,99m, au troisième essai. Certes, Franck reste un peu loin de son record personnel, 21,01m, mais il a plus que rempli son contrat. Il n'avait pas besoin de forcer son talent, à quelques semaines des championnats du monde (du 4 au 13 août, à Londres) qui sont son principal objectif, cette année.

Jamais depuis l'avènement des Jeux de la Francophonie, un Congolais n'a remporté une médaille d'or en athlétisme. L'histoire retiendra que c'est Franck Elemba qui a donné au Congo ce titre tant convoité. D'ailleurs, il devient



Franck Elemba (Ph. d'archives)

un coutumier de ce genre d'exploits, puisque c'est lui, également, qui a offert au Congo sa première médaille d'or d'athlétisme aux Jeux africains, en 2015.

Il n'y avait pas qu'Elemba en lice, dimanche 23 juillet, pour les épreuves d'athlétisme. En plus du porte-drapeau du sport congolais, actuellement, trois dames avaient rendez-vous avec les épreuves de cette discipline, sur la piste rutilante de la bonbonnière située au bord de la lagune Ebrié.

Natacha Ngoy Akamabi s'est distinguée, en remportant sa série du 100 m plat, en 11"72 (nouveau record personnel). La petite Congolaise a réalisé une belle course. Pourtant, elle ne pèse pas lourd et n'a pas une musculature impressionnante. Mais, quelle vélocité! Akamabi

a réalisé la troisième meilleure performance des deux séries et s'est qualifiée pour la finale. Par contre, Cécilia Bouelé Bondo (100m plat) et Missamou Boufoundissa (800m) n'ont pas brillé. Cécilia n'a terminé que quatrième de sa série, avec un temps de 12"13, synonyme d'élimination, et Missamou (2'17"26), dernière sur neuf participantes, dans sa série. Dommage pour elles!

Autre déception: en tennis de table, les pongistes congolais sont en mauvaise posture. Éliminés en double mixte, par le Togo, et dans l'épreuve par équipe, ils ne placent leur espoir qu'en individuel.

Les footballeurs en sursis

Malgré leur entrée fracassante, victoire 4-1 sur le Niger, les

Diables-Rouges U20 du Congo ont perdu (0-2) le deuxième match, face au Cameroun. C'en est pratiquement fini de leurs chances de se qualifier pour les demi-finales. Ils n'ont plus leur destin en main. Car, il faut, d'abord, battre le Mali et prier, ensuite, pour que le Cameroun ne l'emporte pas face au Niger, lors de la dernière journée des matches de poules. Le Congo va, donc, probablement quitter la compétition plus tôt que prévu, pour la première fois. Car chaque fois que l'équipe de football du Congo a participé aux Jeux de la Francophonie, elle a toujours terminé sur le podium. Reste le judo. Point d'espoir, semble-t-il, mais attendons voir leur entrée en lice.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Foot/Championnat national d'élite Ligue 1

La Mancha arrive...

Résultats: Inter Club-A.S Cheminots (2-3), Diables-Noirs-La Mancha (0-1), Tongo F.C.-S.M.O (0-1), J.S.T-Patronage Sainte-Anne (1-0), Nico-Nicoyé (0-2), Jeunes Fauves-A.C Léopards (0-2), Inter Club-La Mancha (0-1), Etoile du Congo-A.S Cheminots (0-2).



CARA est allé épingle Nico-Nicoyé à Pointe-Noire (Ph. Adiac).

Fin de la vingt-sixième journée et début de la vingt-septième journée. Cela s'explique. Pour rattraper le temps perdu, on joue beaucoup et en milieu de semaine et en week-end. Parmi les équipes qui tirent leur épingle du jeu, on peut citer La Mancha (53 points). Comme pour prouver sa bonne santé du moment, elle a fait une autre victime, après son succès, jeudi 20 juillet, à Massamba-Débat, sur Diables-Noirs: Inter Club, qu'elle a battu, dimanche 23 juillet, sur la même pelouse. La deuxième victoire de La Mancha en déplacement renforce sa montée en puissance. Après être resté longtemps à la cinquième place, puis à la quatrième, le club du président Eric monte, provisoirement, à la troisième place, quoique toutes les équipes n'aient pas livré le même nombre de matches. Sa montée est diversement commentée. En tout cas, La Mancha n'en continue pas moins de glaner buts et victoires. On

verra jusqu'où s'arrêteront ses impitoyables ravages...

Toutefois, au sortir du week-end, l'A.C Léopards de Dolisie (58 points) maintient toujours son leadership. Il est sorti victorieux des Jeunes Fauves (2-0), dans le derby de Dolisie, sans trop forcer son talent, dimanche, au Stade Denis Sassou Nguesso. Le CARA (54 points) ne lâche pas du tout les Fauves du Niari. Il s'accroche à la deuxième place, conforté par sa victoire en déplacement, à Pointe-Noire, aux dépens de Nico-Nicoyé (2-0).

Ça va mal, par contre pour l'Etoile du Congo (46 points)! Battu à Owando, mercredi 19 juillet, elle s'est encore couchée avec une défaite, dimanche 23 juillet, à Massamba-Débat, de-

vant l'A.S Cheminots (0-2). Des Cheminots (34 points) victorieux deux fois d'affilée, à Brazzaville. Cela n'arrive pas souvent. Autre formation en bonne santé, Saint-Michel de Ouenzé (41 points, 0), arrivé à bout, cette fois, du Tongo F.C (28 points), quand J.S.T (41 points) a épingle, de son côté, Patronage Sainte-Anne (37 points)...

G.M.

Condoléances

Nous avons appris, la semaine passée, le décès, le 8 juillet 2017, à Brazzaville, d'un autre ancien handballeur des Diables-Noirs, puis d'Inter Club, Julien Simon Mampouya. Frère cadet de l'ancien gardien de but international de handball, Camille Mampouya. Julien Simon était, également, gardien de but comme son aîné, avant de devenir arbitre. Il a été enterré, mardi 18 juillet. La Semaine Africaine s'associe au deuil de la famille éprouvée.

Franck Elemba: Congo, c'est fini?

Si un champion contribue à l'honneur du sport congolais, actuellement, c'est bien Franck Elemba. Né le 21 juillet 1990, le lanceur de poids brazzavillois de l'Entente Franconville Césame Val-d'Oise (France) est en train de truster des titres et des places qu'un athlète africain peut espérer. Mais, il n'a pas encore le titre qui lui tient à cœur, celui de champion d'Afrique.

Aux Jeux de la Francophonie, à Abidjan, où il vient de décrocher la médaille d'or, Elemba n'avait pas curieusement le sourire aux lèvres. Plutôt ulcéré, il s'est confié à Rfi (Radio France internationale) et a menacé clairement de changer de nationalité. Le Congo fait régulièrement appel à lui, mais semble être indifférent à son égard. «Je me sens délaissé et même abandonné», affirme-t-il. Pour tout dire, son pays d'origine ne l'assiste pas, financièrement, pour sa préparation, notamment ses stages, ses billets d'avion et les primes et les déplacements de son encadreur. Alors qu'il se forge dans la douleur, le sacrifice. Il est obligé de payer, lui-même, de sa poche et, souvent, de s'endetter. «Je ne sais pas comment je vais faire pour payer mes dettes en France et au Maroc», a-t-il déclaré, moralement abattu.

En tout cas, il faut craindre qu'Elemba envisage de reconsidérer ses rapports avec les autorités congolaises. Il se dit, dans les coulisses, que ce ne serait pas surprenant que Franck décide de mettre fin à toute représentation du Congo. Pour le moment, il garde la nationalité congolaise, mais dans l'avenir il se pourrait qu'il change de nationalité, pour les J.O 2020, si les conditions l'y obligent.

Jean ZENGABIO

Basket à Brazzaville

Une troisième journée pleine

Contrairement à la précédente, la troisième journée du play-off du championnat de basket-ball masculin, en seniors, a été pleine. Toutes les équipes étaient en lice, et trois d'entre elles, A.S La Grandeur, Diables-Noirs B.B I et Inter Club ont la clé de l'énigme. En un mot, on aura un leader quand ces équipes, qui n'ont pas



Etoile du Congo-Patronage Sainte-Anne

encore concédé la moindre défaite, vont en décrocher, à tour de rôle. Il y a fort à parier que le champion sortira du groupe qu'elles constituent. Mais, elles commettraient une bêtise en dormant déjà sur leurs lauriers. Le sport demeure une sorte d'énigme qu'il faut toujours résoudre. En sont-elles conscientes? Samedi 22 juillet, les amoureux de

la balle orange étaient encore au gymnase Maxime Matsima. Pour les duels CARA-Inter-Club et A.S La Grandeur-Anges-Noirs B.C. De même, dimanche 23 juillet, pour les matches Diables-Noirs B.B I-B.C.M et Etoile du Congo-Patronage Sainte-Anne. Les résultats ci-après ont été enregistrés:

- Anges-Noirs-A.S La Grandeur: 45-90
- CARA-Inter Club: 61-76
- B.C.M-Diables-Noirs B.B.I: 63-89
- Etoile du Congo-Patronage Sainte-Anne:

Express National International

- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Bassal (face au ccf) | Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyenda (face à la Madrie)

Tel : (+242) 953010238 / 955010275 | Tel : (+242) 055501871 / 055501873

www.gxinternational.com | Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.

Le ministère d'exorcisme ou l'accompagnement humain et spirituel de ceux qui souffrent

Le ministère d'exorcisme consiste à accompagner les personnes qui ont recours à un exorciste à qui ils attribuent un «pouvoir» particulier et attendent de lui qu'il «fasse tout ce qu'il faut» pour les libérer et, souvent, pour les guérir. Pour ce faire, l'exorciste va cheminer avec eux pour déplacer leur demande, en tenant compte des images et des représentations religieuses qui interfèrent avec les problèmes psychiques et les demandes spirituelles.

Accompagnement humain

Avant de prononcer une parole adaptée à la situation, il est important d'être attentif à ce qui est vécu par le «consultant». Trop souvent, il a eu l'impression qu'il n'était pas pris au sérieux quand il voulait parler de ses difficultés qui sont, avant tout, d'ordre existentiel. Autant que les faits qu'il évoque, il faut donc prendre en considération la façon dont il les présente, les interprète et les vit. Ce qui importe, ce n'est pas d'élucider un problème, mais d'accueillir une personne et de l'accompagner pour l'aider à se libérer. Plus que nos paroles, notre attitude va lui permettre de dédramatiser, de relativiser et d'atteindre un peu plus d'objectivité. Parfois, une simple écoute et une pointe d'humour suffisent. Je me souviens de cette bonne grand-mère de 78 ans qui se plaignait de rhumatismes et des maux de tête dont elle avait été accablée depuis son mariage. Après lui avoir dit, avec sourire, qu'elle ne marcherait plus jamais comme à vingt ans et qu'il fallait vivre avec ses infirmités, je lui proposais de me dire qu'elle avait été sa vie familiale. Elle me parla de son mari qui, comme elle, avait travaillé dur et qui avait si peu profité de sa retraite. Mais, elle reconnut avec fierté que ses enfants avaient bien réussi et qu'elle était heureuse de recevoir souvent ses arrière-petits-enfants. Elle revivait cette joie et notre entretien se termina par une prière d'action de grâce et en

particulier par le Magnificat. Mais, le plus souvent, les situations sont beaucoup plus complexes. Certains, par nécessité professionnelle, ont quitté leur milieu d'origine. D'autres ont rompu progressivement toute relation avec leurs proches et les accusent d'être la cause de leurs maux. Ils se sont enfermés dans un monde clos et vivent un climat de persécution. Il n'est plus facile de les aider à faire tomber les barrières si je peux les orienter vers une personne, une communauté ou une association qui leur permettront de reconstituer le tissu social indispensable pour retrouver la volonté d'entreprendre et le goût de vivre. Quelques situations d'ordre psychologique présentent encore plus de difficultés. Je ne suis ni médecin, ni psychologue, ni thérapeute, ni thaumaturge. Je conseille le recours au spécialiste, en ayant soin de dire que le psychiatre soigne l'angoisse, la dépression... et que ces maladies ne sont pas la folie. Il arrive aussi que le «consultant» me déclare qu'il est soigné en psychiatrie, mais qu'il ne trouve aucune amélioration. Je dois écouter ses plaintes avec patience, le persuader à poursuivre son traitement (ce qui n'est pas facile quand il juge que ce sont les médicaments qui le rendent malade), l'aider à vivre avec son psychisme perturbé et surtout à trouver un sens à son existence.

Accompagnement spirituel

Aider les «consultants» à se libérer, à retrouver le



Par Abbé Jacques Nganga-Nitumossi

goût de vivre, donner une signification à leur vie, c'est la mission confiée à l'exorciste. Si dans leur immense majorité, ils me disent qu'ils sont croyants, beaucoup ajoutent qu'ils ne sont pas ou ne sont guère pratiquants. Avant de prier avec eux, il est important de les aider à sortir d'un vague théisme (quand ce n'est pas le déisme: «Il y a bien quelque chose au-dessus de nous»), à découvrir une autre image de Dieu, celle que Jésus nous a révélée, à trouver ou retrouver la véritable démarche de la prière chrétienne. Beaucoup ont eu recours à des voyants ou à des guérisseurs. Ceux-ci ont pu les aider par leur écoute, leurs conseils ou leur magnétisme. Mais souvent, ils ont entendu ou cru entendre qu'ils étaient victimes de maléficences. C'est le sens donné à l'utilisation de l'eau bénite, du sel et des prières qui leur ont été remises et auxquelles est donnée une efficacité certaine pour telle situation bien précise (Cf. «Le livre secret des grands exorcismes» de l'Abbé Julio qui, malheureusement, se trouve dans les librairies). Ce qui est diabolique (le diable, c'est celui qui divise, qui interdit toute symbolique et donc la parole), plutôt que telle maladie ou tel ennui, c'est la haine, la rancune que l'idée de sorcellerie peut engendrer et nourrir. Après

l'avoir souligné, j'essaie de les aider à passer d'une prière de type magique, qui est recherche d'emprise sur Dieu, à une relation confiante, filiale et pleine d'espérance avec Dieu qui est Père. J'ai l'habitude de remettre à mes visiteurs un fascicule de 8 pages, petit format, «Rencontrer le Seigneur». Autant que possible, je choisis les prières qui sont en lien avec ce qu'ils vivent, qui apaisent et qui, en même temps, les aide à prendre conscience de leurs possibilités, les responsabilisent et les aident à sortir de la relation duale exorciste/patient (2), pour entrer dans la prière de l'Eglise: psaumes, prière à l'Esprit-Saint, à la Vierge Marie, prières prises dans le rituel des malades et surtout le «Notre Père». Avec tous et en particulier avec ceux qui se disent envoûtés ou qui sont mus par un fort sentiment de culpabilité (à distinguer de la réalité du péché), il est bon, avant de le dire avec eux, de commenter et méditer le «Notre Père». Dieu est notre Père: qui entretient avec nous une relation d'amour, qui ne punit pas: la souffrance n'est pas une punition divine du péché; qui nous donne aujourd'hui le pain de ce jour, c'est-à-dire la force dont ils ont besoin pour faire face aux situations qui vont se présenter aujourd'hui, la grâce qui va les aider à faire ce qu'ils ont à faire; prière qui n'est pas une fuite mais qui les aide à prendre leurs responsabilités; qui nous pardonne et nous donne la force de pardonner: croire au pardon de Dieu, prier pour l'autre, pur celui qui est accusé, peut-être injustement, d'être la cause de leurs maux, cela change le cœur et le regard: l'angoisse et la peur n'ont plus la même intensité. Alors, on peut parler de l'efficacité de la prière et dire: «Délivre-nous du mal». Quand je fais la «prière de délivrance», je ne manque

pas de souligner que ce n'est pas ma prière, mais la prière officielle de l'Eglise, la prière aussi des communautés religieuses à qui je confie les personnes qui ont recours à mon ministère. Le rituel «ad experimentum» nous fournit un choix important de lectures bibliques et de prières, de psaumes en particulier (Ps. 13, par exemple: «Combien de temps, Seigneur, vas-tu m'oublier? Seigneur, je prends appui sur ton amour»). Il nous permet de célébrer, dans un climat de calme et de paix qui n'a rien à voir avec certains exorcismes que les médias ont réussi à enregistrer, contrairement aux consignes de la Congrégation du culte divin. Cette célébration comporte le geste de l'imposition des mains. Imposer les mains, sans magie, mais avec foi, sans prétendre dicter à Dieu une conduite mais en faisant appel à son amour, c'est manifester corporellement la présence bienveillante du Christ et de son Esprit. Face au diabolique, il est bon de signifier la force symbolique et aimante du geste fraternel accompli au nom de Dieu. Nous entrons ainsi dans la

longue tradition de l'Eglise qui s'est toujours souvenue de l'attitude du Christ imposant les mains sur les malades, sur les enfants, sur ceux à qui il confiait une mission.

Conclusion

Malgré leurs efforts pour le démythifier et le démythologiser, il y a dans leur ministère une certaine ambiguïté dont les exorcistes sont conscients mais qui ne doit pas les décourager. «Nous avons à aider ces personnes que nous rencontrons», écrit l'exorciste d'un diocèse voisin. Et il continue: «Pour me guider et me stimuler dans cette démarche difficile mais nécessaire, j'aime relire souvent l'Evangile de la femme hémorroïsse (Marc 5). Cette femme que Jésus aide à passer d'un calcul intéressé et d'un geste magique à une relation personnelle avec Lui, qui lui vaut d'être sauvée. En accueillant les gens comme ils sont, là où ils sont, pour les aider à marcher à la rencontre du Christ et cela à travers leurs difficultés, leurs souffrances, leurs révoltes, nous essayons d'arriver à une prière dans la foi, tout en sachant qu'il reste toujours un petit grain de demande magique dans la prière... Mais, Jésus a quand même exaucé la femme hémorroïsse».

Abbé Jacques NGANGA-NITUMOSSO

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

<p>Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire</p> <p>Vice-Président: Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville</p> <p>Directeur de Publication: Joachim MBANZA</p> <p>Secrétaire de rédaction: Véran Carrhol YANGA Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33</p>	<p>Saisie&Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 05.528.03.94 Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.71 06.655.80.03 / 05.553.16.93</p>
--	--

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

(Suite de la page 7)

- Sous-Préfecture de Makoua: est élu: Ayessa Firmin (PCT) 100%.
- Sous-Préfecture de Tchikapika: est élu: Bouya Jean-Jacques (PCT) 100%.
- Sous-Préfecture de Ntokou: est élu: Ikiemo Théodore (PCT) 100%.
- Sous-Préfecture de Ngoko: est élu: Ambeto Blaise (PCT) 65,50%.
- Commune d'Oyo: est élu: Sassou Nguesso Denis Christel (PCT) 99,39%.
- Sous-Préfecture d'Oyo 2: est élu: Ominga Maixent Raoul (PCT) 100%.
- Sous-Préfecture de Bokoma: est élu: Bokoumaka Gabriel (PCT) 62,61%.
- Sous-Préfecture de Loukolelas: est élu: Mokemo Zacharie (PCT) 75,42%.
- Sous-Préfecture de Mossaka Première circonscription: est élu: Otoka Oscar (PCT) 76,51%.
- Deuxième circonscription de Mossaka: est élu: Monbondzo Edzonga Marien (PCT) 83,66%.

Département de la Cuvette-Ouest

- Commune d'Ewo, est élu: Bininga Ange Wilfrid Aimé (PCT) 75,85%.

- Circonscription d'Ewo, est élu: Aloumba Alexandre (PCT) 51,94%.
- Sous-Préfecture d'Etoumbi, est élu: Ngamfouomo Charles (PCT) 83,31%.
- Sous-Préfecture de Mbama, est élu: Mouélé Serges Hubert (PCT) 69,18%.
- Sous-Préfecture de Mbomo, est élu: Opimbat Léon Alfred (PCT) 94,84%.
- Sous-Préfecture d'Okoyo, est élu: Otsaleyous Saturnin (PCT) 50,52%.

Département de la Sangha

- Sous-Préfecture de Mokeko: est élu: Minda Pierre Christian (PCT) 61,59%.
- Sous-Préfecture de Ngbala: est élu: Bozock Bisseka (PCT) 76,66%.
- Sous-Préfecture de Sembé: sont en ballottage: Bembi Membo Joseph (PCAP) 40,43%; Ndouane Dambert René (PCT) 36,14%.
- Sous-Préfecture de Souanké: est élu: Zoniaba Ayimisson Henri (PCT) 89,87%.
- Sous-Préfecture de Pikounda: est élu: Sisso Adelaine Rufine (PCT) 69,18%.
- Commune de Pokola: est élu: Mbouma Albert (PCT) 58,38%.
- Sous-Préfecture de Kabo: est élu: Okouégni Marcel (PCT) 51,02%.

- Commune de Ouesso première circonscription: Ndinga Makanda Accel Arnaud (PCT) 52,71%.
- Deuxième circonscription de Ouesso: est élu: Mottom Mamoni Léonidas Carrel (PCT) 71,11%.

Département de la Likouala

- Commune d'Impfondo: est élu: Moka Alain (PCT) 57,91%.
- Sous-Préfecture d'Impfondo: sont en ballottage: Likoko Chamfort (PULP) 46,65%; Dolama Virginie Euphrasie (PCT) 39,35%.
- Sous-Préfecture de Bétou: est élu: Fernad Sabbaye (PCT) 100%.
- Sous-Préfecture de Bongou: Gondzia Guy Patrick (Club-2002) 44,11%; Mania Venance (PCT) 39,07%.
- Sous-Préfecture de Bouaniéla: est élu: Secko Hyppolite (PCT) 54,09%.
- Sous-Préfecture d'Epena première circonscription: est élu Tono Marie Louise (PCT) 51,34%.
- Deuxième circonscription d'Epena: sont en ballottage: Bogouambé Molobo Macaire (PCT) 43,05%; Mounzalo Malondo Gérard (indépendant) 26,23%.
- Sous-Préfecture d'Enyellé: est élu: Djombo Henri (PCT) 99,14%.
- Sous-Préfecture de Liranga: est élu: Kanga Jean-Bruno (PCT) 72,94%.



BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD: **159 000 Fcfa**

LED 40" FULL HD SMART: **299 000 Fcfa**

LED 48" FULL HD SMART: **399 000 Fcfa**

LED 55" FULL HD SMART: **549 000 Fcfa**

LED 65" FULL HD SMART: **999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56